

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL

PROGRAMME 152

RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT

DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

GENDARMERIE NATIONALE



PROGRAMME 152
Gendarmerie nationale

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Général d'armée Christian RODRIGUEZ

Directeur général de la gendarmerie nationale

Responsable du programme n° 152 : Gendarmerie nationale

L'année 2021, marquée par une succession de crises (sanitaire, ordre public, forcenés), a confirmé toute l'importance de densifier les brigades de gendarmerie et de durcir les capacités critiques et les moyens lourds du P152 en matière de sécurité du quotidien comme de sécurité en temps de crise.

S'appuyant sur son axiome « #RépondrePrésent pour la population, par le gendarme », la stratégie GEND20.24 a permis aux gendarmes de s'investir davantage encore dans la protection de tous et toutes et notamment des plus vulnérables ou des plus exposés.

La gendarmerie a ainsi su mettre à profit les valeurs militaires qu'elle incarne (disponibilité, polyvalence, esprit de sacrifice, discipline, force contenue et éthique de l'action) pour étoffer son offre de sécurité et renforcer sa proximité avec les citoyens et les élus grâce à l'action cumulée de réorganisations territoriales et d'une politique de transformation innovante axée sur une logique d'amélioration du quotidien des gendarmes et de redevabilité visant à améliorer la qualité du service aux usagers.

1. Faire respecter l'ordre et le pacte républicain

Confrontée en permanence depuis plusieurs années à des crises protéiformes (sociales, climatiques, migratoires ou sanitaires) d'ampleur et souvent simultanées, la gendarmerie, garante du respect de l'ordre républicain et démocratique, a développé de nouvelles capacités opérationnelles permettant de couvrir l'ensemble du spectre missionnel du triptyque « *compétition, contestation, affrontement* », tant en matière de maintien de l'ordre que d'intervention.

Souhaitant durcir sa capacité à anticiper les facteurs d'adversité, à organiser, planifier et conduire la réponse opérationnelle, elle a opéré en 2021 une consolidation des niveaux stratégique et opératif, notamment par la mise en place, dès le 1^{er} février 2021, d'un Centre national des opérations (CNO) complété de sept unités « miroir » zonales (centres zonaux des opérations – CZO). Compétent sur l'ensemble du spectre de la planification (évaluation initiale, conduite, désengagement et retour d'expérience), le CNO agrège les différentes fonctions d'état-major (J1 à J9 – J pour *Joint*) telles que définies par la nomenclature militaire de l'OTAN et est en mesure de prendre en compte l'ensemble des enjeux d'une mission. Grâce à cette nouvelle capacité, à la fois intégrée, optimisée et conçue dans une logique de subsidiarité, le commandant des opérations, qu'il soit local ou national, dispose de l'ensemble des leviers d'actions et peut projeter tous les moyens jugés nécessaires à la conduite de la manœuvre.

Pour autant la mise en place d'un tel dispositif ne saurait avoir de véritable efficacité opérationnelle sans la montée en puissance des capacités critiques et l'accroissement de la réactivité de notre organisation en cas de crise majeure. Ainsi, dès janvier 2021, la gendarmerie a mis en œuvre une capacité d'intervention d'urgence afin de faire face en tous lieux à des troubles graves ou à des menaces de haute intensité. Baptisé « dispositif d'intervention augmenté de la gendarmerie » (DIAG), il permet de déployer en moins de deux heures et sur n'importe quel point du territoire national un état-major tactique (groupement tactique de gendarmerie – GTG) et un escadron de gendarmerie mobile (EGM), pouvant être renforcés en tant que de besoin par des éléments blindés, des capacités aériennes et d'intervention spécialisée (GIGN) ou des moyens spéciaux (intervention en milieu contaminé -F2NRBC-, observation et imagerie légale -CNOEIL-, appui à la mobilité -CNAMO-). Ce dispositif robuste et réactif, engagé à neuf reprises en 2021, a notamment fait preuve de sa pertinence, de sa robustesse et de son efficacité opérationnelles dans la résolution des épisodes de recherche d'individus dangereux ou de maintien de l'ordre particulièrement violent, tant en métropole (Les Plantiers, etc.) qu'en outre-mer (Antilles).

Dans le cadre de sa mission de maintien de l'ordre, la gendarmerie mobile, s'appuyant sur sa disponibilité, sa réactivité et sa résilience, a pu gérer simultanément des missions récurrentes, comme le maintien de l'ordre, et des événements stratégiques et d'ampleur, à l'image du référendum en Nouvelle-Calédonie (15 EGM, une centaine de membres du GIGN, des militaires d'unités spécialisées et 30 blindés) ou de la crise sociale aux Antilles (1 000 personnels envoyés en renfort) où les violences ont été importantes. Ces actions ont montré la pertinence de notre capacité de projection et de manœuvre dans un contexte dégradé difficile et témoignent de l'importance des moyens lourds dont le renouvellement pluriannuel en cours (972 véhicules de maintien de l'ordre, 90 blindés) constitue dès lors une nécessité opérationnelle dont le principe a été validé dans les travaux du « Beauvau de la sécurité » et étayé dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI).

Enfin, le domaine de l'intervention au sens large, dernier axe de cette stratégie globale, a connu de profondes restructurations. Dans le cadre du projet GIGN 3.0, actif depuis le 1^{er} août 2021, le GIGN central de Satory englobe les 14 antennes GIGN métropolitaines et ultra-marines pour créer une structure unique et davantage réactive de 1 000 ETP. Par ailleurs, la mort de trois militaires de la compagnie de gendarmerie d'Ambert, tombés dans l'accomplissement de leur devoir alors qu'ils portaient secours à une femme victime de violences conjugales en décembre 2020, a douloureusement rappelé qu'aucune intervention n'est anodine. Les leçons tirées de ce drame se sont traduites par la montée en puissance du niveau tactique tant d'un point de vue humain (remplacement à terme de 3 000 gendarmes adjoints volontaires par 3 000 sous-officiers dans nos pelotons de surveillance et d'intervention gendarmerie (PSIG)) que matériel. Cet effort en matière d'équipement et de protection a d'ailleurs été généralisé auprès de l'ensemble des personnels qui subissent de très nombreux refus d'obtempérer (un toutes les 30 minutes), agressions (une toutes les 2 heures) et violences (7 638 blessés en service, dont 1 883 suite à une agression physique).

2. Donner confiance et lutter contre toutes les formes de délinquance, notamment en direction des populations les plus exposées et les plus vulnérables

Pour autant, le durcissement des capacités de gestion de crise et d'intervention ne saurait être réalisé au détriment de la délinquance du quotidien ni enfermer le gendarme dans une posture unique de réaction.

Le bilan en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) apparaît très contrasté. Si les constatations en matière de violences physiques non crapuleuses et de violences sexuelles sont en hausse (+9,5 % en 2021) notamment en raison de la libération de la parole et de la confiance accrue des victimes dans leur prise en charge, les violences physiques crapuleuses sont en baisse (-3,8 %). De leur côté, le nombre des atteintes aux biens (AAB) demeure relativement stable (+1,5 %). Depuis 2017, la tendance est très largement orientée à la baisse, à l'image des AAB (-21 %) et des AVIP crapuleuses (-20 %). Fruit du travail considérable des unités, en 2021 encore, le bilan des avoirs criminels est, quant à lui, en hausse avec plus de 320 M€ saisis (+33,7 % en un an).

La prévention, en amont de la commission des actes, et la prise en charge des victimes, en aval, ont fait l'objet de dispositifs innovants, notamment en direction des populations les plus exposées et les plus vulnérables, qu'il s'agisse des seniors (plan tranquillité senior), des victimes de violences intrafamiliales (VIF) ou sexuelles (VSS), des élus.

Face à l'augmentation des VSS et des VIF, qui ont représenté 165 000 sollicitations et interventions pour la gendarmerie en 2021, nous avons étendu nos dispositifs d'accompagnement des victimes. Quarante-et-une maisons de protection des familles (guichet unique avec du personnel habilité à la prise en charge de ce type de violences) sont désormais actives. Des réformes dans les formations initiale et continue ont été mises en œuvre et le dispositif des intervenants sociaux en gendarmerie a été renforcé (+ 39 ETP en 2021, soit +19,8 %). Enfin, la brigade numérique *MaGendarmerie.fr*, accessible 24h/24, anime le portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour la gendarmerie et a recensé 4 685 sollicitations en 2021 (+35,6 % par rapport à 2020) pour répondre aux nouvelles attentes, y compris de contact numérique, des victimes et des usagers en proposant une offre de protection sur mesure.

Cette offre de protection sur mesure se décline également pour les élus, partenaires principaux de la gendarmerie, qui représentent également un public particulièrement exposé. Pour répondre présent face à cette menace, la gendarmerie a lancé, en novembre 2021, une opération nationale de contact, de proximité et de confiance afin de mieux répondre à

leurs attentes : #presentspourleselus. Elle s'est notamment traduite par le recueil des plaintes en mairie ou dans tout autre lieu à leur convenance, la mise en œuvre d'un dispositif d'alerte SMS pour les informer des faits commis dans leur commune et par le lancement de l'application smartphone « Gend'Elus », développée en lien avec l'Association des maires de France, qui facilite le contact et la diffusion d'informations concrètes vers les maires. En complément, des immersions d'élus ont été organisées dans les unités de gendarmerie afin d'approfondir leurs connaissances dans le champ de la sécurité. La formation M.A.I.R.E.S, action de sensibilisation aux risques particuliers auxquels ils sont confrontés, a été dispensée au profit de plus de 13 000 élus.

Consciente que les frontières de la délinquance s'étendent au-delà des contentieux traditionnels, repoussées sous la pression des évolutions technologiques et sociétales, la gendarmerie continue à anticiper les enjeux et investir ces nouvelles frontières de la sécurité, pour qu'elles ne deviennent pas des angles morts.

Préoccupation majeure de nos concitoyens et enjeu principal des prochaines décennies, l'environnement fait l'objet d'une prise en compte spécifique. À cet effet, trois nouveaux détachements de l'office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et la santé publique (OCLAESP), forts de 300 enquêteurs spécialisés, ont été créés en 2021 à Lyon, Rennes et Saint Denis (La Réunion), dans un contexte marqué autant par l'augmentation des risques environnementaux et sanitaires que par les fortes attentes de la population en la matière. En 2021, près de 9 500 personnes ont été mises en cause pour atteintes à la santé et à l'environnement.

Par ailleurs, la numérisation croissante des échanges provoque l'émergence de nouvelles formes de délinquance qui se déroulent, partiellement ou en totalité, dans le cyberspace. Le gendarme doit donc se former et lutter en se servant d'outils numériques performants et modernes, permettant d'identifier et de neutraliser tout individu s'en prenant aux personnes et aux biens mais aussi aux données et aux systèmes d'information.

Dans ce contexte, la gendarmerie nationale a réorganisé en profondeur son organisation en ce domaine qui se structure désormais autour d'un commandement nommé COMCYBERGEND et d'une force opérationnelle composée de 7 000 cyber enquêteurs et animé au niveau national notamment par les experts du centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) et du département informatique et électronique de l'IRCGN. Cette organisation, qui a vu l'échelon départemental significativement renforcé par la création dans chaque groupement d'une section opérationnelle de lutte contre les cyber-menaces (SOLC), favorise ainsi le développement et la diffusion de techniques d'enquêtes spécialisées et consolide le développement de capacités opérationnelles cruciales dans le domaine de la sécurité numérique.

Au-delà de l'aspect répressif, une stratégie de prévention a été développée via des campagnes de sensibilisation auprès de tous les publics et en lien avec les associations partenaires (AMF, ACYMA). Ainsi, en 2020-2021, plus de 800 000 individus, 50 000 entreprises et 16 000 élus ont bénéficié d'actions de prévention. En matière judiciaire, en 2021, 150 M€ ont pu être saisis grâce au projet CERBERUS, plateforme européenne de lutte contre la cybercriminalité, et plus de 13 000 personnes ont été mises en cause pour cyber-délinquance du haut du spectre.

De même, facteurs de fragilisation de la cohésion nationale, les discriminations de toutes formes ont fait l'objet d'une attention particulière. Pour lutter contre cette nouvelle frontière de la délinquance, la gendarmerie adapte et renforce son dispositif. En ce sens, l'office central de lutte contre les crimes de haine (OCLCH) amène une expertise dans la lutte contre les crimes internationaux les plus graves, les formes de criminalité qui leur sont liées ou dans la lutte contre la haine et l'intolérance à l'égard des membres de certains groupes. Armé de 35 personnels, l'OCLCH, dont les compétences ont été élargies par décret le 21 décembre 2021, est à l'origine de 150 procédures criminelles depuis sa création et a notamment permis l'arrestation de trois grands criminels de guerre en fuite.

3. Poursuivre notre stratégie de proximité en direction de tous, en préparant l'avenir dès aujourd'hui

La gendarmerie s'applique à bâtir une offre de protection sur mesure avec l'ambition de toujours mieux protéger l'ensemble de la population. Dans cette stratégie, la proximité, le contact et les relations de confiance avec les élus et la population sont privilégiés, tirant tous les avantages de la densité du maillage territorial. Ce dernier, complété par la vie en caserne qui garantit l'expression optimale des valeurs militaires de disponibilité et réactivité, permet au gendarme, « médecin généraliste de la société », et à sa famille de vivre au cœur du territoire qu'il surveille et au milieu de la population qu'il protège.

Grâce à cette communauté de vie et de destin, le lien de confiance naturel qui unit le gendarme à ses concitoyens, facilite les échanges avec les usagers vis-à-vis de son offre de sécurité. Les citoyens, devenus « consommateurs » de sécurité, exigent en effet des réponses rapides et parfaitement adaptées à leurs besoins spécifiques où qu'ils se trouvent sur le territoire (physique et numérique).

Pour ce faire, la gendarmerie a bénéficié d'une augmentation de ses effectifs. Prévu en 2021 au titre du plan présidentiel de recrutement, baptisé « Plan 10 000 », le schéma d'emplois (+ 317 ETP) a été réalisé. Ces effectifs nouveaux ont été majoritairement déployés dans les unités territoriales. Ainsi, à la fin de ce quinquennat chaque groupement de gendarmerie départementale aura vu ses effectifs s'accroître.

En complément, conformément aux annonces du Président de la République en clôture du « Beauvau de la sécurité », la gendarmerie poursuit la montée en puissance de sa réserve opérationnelle, trait d'union indéfectible avec la Nation, dans l'optique d'apporter un soutien indispensable aux missions sécurité publique au quotidien. En 2021, la réserve opérationnelle a également été engagée dans la surveillance des plages et la lutte contre l'immigration clandestine dans le cadre des accords de Sandhurst, renforçant la coopération pour la gestion coordonnée de la frontière commune du Royaume-Uni et de la France (opérations POSEIDON et SALAMANDRE) et contribuant à la sécurisation des frontières.

Au-delà, la densification de la présence sur le terrain passe par une adaptation de l'offre territoriale de sécurité. S'appuyant sur le développement des outils numériques, à l'image de NEO 2 ou d'Ubiquity, et sur un changement de paradigme, la gendarmerie est passée d'une stratégie d'ancrage immuable « au guichet des brigades » à une manœuvre diversifiée incluant une plus grande ouverture et une mobilité incarnée, d'une part, par une logique de « pas de porte » et de « brigade hors les murs » et, d'autre part, une offre augmentée de services numériques, pour répondre présent, au plus près, aux besoins des usagers et citoyens. Ces deux axes, loin d'être antinomiques, sont extrêmement complémentaires. La proximité avec les élus ou les concitoyens se conçoit suivant un axiome : « être présents là où ils sont, quand ils y sont et quand ils en ont besoin ». Plusieurs expérimentations ont été lancées. Des relais gendarmerie proposent une offre de sécurité sur mesure se transposant par la mise en place de permanences selon des fréquences définies localement en lien avec les élus. Le dispositif de gestion des événements (DGE) a permis de concentrer, à moyens constants, davantage d'effectifs sur des missions de présence sur la voie publique, notamment de contact et de proximité en mutualisant entre plusieurs unités les équipes dédiées quotidiennement aux interventions et en programmant leur service à l'aide d'un algorithme ciblant les créneaux espace-temps les plus sensibles. Au total, 389 121 heures supplémentaires ont été réinvesties dans la sécurité du quotidien en 2021.

D'autres dispositifs, qui ont fait preuve de leur efficacité, ont été élargis pour répondre présents toujours plus rapidement. Les 703 unités des dispositifs d'appui interdépartementaux (DAI) sont une réponse adaptée au décroissement et à l'interconnexion croissante des territoires. Ils permettent d'étendre la compétence judiciaire de certaines unités au-delà de la limite de leur département d'implantation, afin de renforcer le contrôle des flux et d'assurer la continuité du service de sécurité sur les confins départementaux.

Cette stratégie est avant tout sous-tendue par une philosophie de service et de redevabilité pour la population et par le gendarme : mettre les attentes des maires et des citoyens au cœur de la réflexion opérationnelle, leur rendre compte des actions conduites et des résultats obtenus. Pour ce faire, le dispositif de consultation et d'amélioration du service (DCAS) a été mis en place dans dix départements en fin d'année 2020. Il s'agit d'une expérience nouvelle, première manifestation d'un principe de « redevabilité », dont l'objectif est de façonner par les faits la confiance envers la gendarmerie. En exploitant les possibilités offertes par les outils numériques, les algorithmes et les données de service, il consiste à sonder directement les maires et à recueillir le niveau de satisfaction des usagers, puis à en tirer des engagements opérationnels formalisés (par exemple dans un contrat de sécurité), dont la mise en œuvre sera évaluée et rapportée aux élus. Déjà élargi à 33 départements et avec un taux de satisfaction de 80%, le dispositif sera généralisé en 2022.

L'amélioration du service rendu aux usagers passe également par celle des conditions de vie et d'exercice des gendarmes : il s'agit d'un facteur clé du succès de cette stratégie. C'est pourquoi, outre le renouvellement inédit du parc automobile, un effort particulier a été porté sur le parc immobilier, à l'image du nouveau plan « poignées de porte » reconduit en 2021 à hauteur de 5 M€ pour exécuter des travaux ayant un impact positif immédiat ou de la

sécurisation des casernes (15 M€) pour intégrer la réalité des menaces pesant sur les militaires de la gendarmerie et leur famille.

Pour préparer l'avenir dès à présent, cette politique de transformation et d'innovation, reflet d'un équilibre entre créativité et adaptation au terrain, s'appuie sur une politique de recrutement ambitieuse résolument orientée vers le monde scientifique (52 % des officiers recrutés) et une formation initiale repensée (création de e-compagnies à destination des sous-officiers). Inhérente à l'identité du gendarme, elle constitue un écosystème reposant avant tout sur l'humain et la prise en compte du terrain pour faire se rencontrer des besoins et des idées. En s'appuyant sur les fondamentaux militaires et sur un plan stratégique, elle permet à l'institution d'anticiper les défis et les attentes des citoyens en matière de sécurité et de protection. Elle s'est ainsi concrétisée par la mise en place de nouvelles mesures de simplification des démarches de l'usager (magendarmerie.fr, nouveau site de recrutement, etc) ou d'allègement des contraintes (GEND et Vous, DGGN Agile, etc). Au regard des résultats déjà obtenus, elle sera poursuivie, voire amplifiée, dans les mois et les années futures. Cette démarche d'innovation est complétée par un encouragement et un accompagnement de l'innovation participative interne. Plus largement, la création du service de la transformation a permis à la gendarmerie nationale d'inscrire et de pérenniser de manière naturelle et native son évolution et sa modernisation.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Evaluer la prévention et l'activité répressive des forces de sécurité

INDICATEUR 1.1 : Evolution du nombre de crimes et délits et de victimes en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) constatés en zone gendarmerie

INDICATEUR 1.2 : Evolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens (AAB) constatés en zone gendarmerie

OBJECTIF 2 : Renforcer l'activité des services pour mieux combattre la délinquance

INDICATEUR 2.1 : Taux d'élucidation ciblés

INDICATEUR 2.2 : Lutte contre les filières, l'économie souterraine et les profits illicites

INDICATEUR 2.3 : Généralisation de la police technique et scientifique

INDICATEUR 2.4 : Recentrage des forces sur le cœur de métier

INDICATEUR 2.5 : Taux d'engagement des effectifs sur le terrain

INDICATEUR 2.6 : Délai moyen d'intervention

OBJECTIF 3 : Optimiser l'emploi des forces mobiles

INDICATEUR 3.1 : Engagement des forces mobiles

OBJECTIF 4 : Renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière

INDICATEUR 4.1 : Nombre de tués en zone Gendarmerie

INDICATEUR 4.2 : Indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool

INDICATEUR 4.3 : Indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant l'usage de stupéfiants

OBJECTIF 5 : Renforcer la transparence du service public de sécurité intérieure

INDICATEUR 5.1 : Taux de satisfaction des usagers

INDICATEUR 5.2 : Efficacité de la brigade numérique

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 – Evaluer la prévention et l'activité répressive des forces de sécurité

INDICATEUR

1.1 – Evolution du nombre de crimes et délits et de victimes en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) constatés en zone gendarmerie

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre de victimes de violences physiques crapuleuses	Nb	12 524	10 698	en baisse	En baisse	10 296	en baisse
Taux de criminalité (nombre de victimes de violences physiques crapuleuses) pour 1000 habitants	%	0,37	0,31	en baisse	En baisse	0,30	en baisse
Nombre de victimes de violences physiques non crapuleuses et violences sexuelles	Nb	150 845	166 591	suivi	Suivi	182 453	suivi
Taux de criminalité (nombre de victimes de violences physiques non crapuleuses et violences sexuelles) pour 1000 habitants	%	4,41	4,86	suivi	Suivi	5,32	suivi

Commentaires techniques

Périmètre

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Sous-indicateur 1.11 = (nombre annuel de victimes se présentant dans les unités de gendarmerie pour des faits de violences physiques crapuleuses (index 1, 2, 4, 8, 15 à 26)

Sous-indicateur 1.12 = (nombre annuel de victimes se présentant dans les unités de gendarmerie pour des faits de violences physiques crapuleuses (index 1, 2, 4, 8, 15 à 26) / population en zone gendarmerie (dernier recensement INSEE)) * 1000

Sous-indicateur 1.13 = nombre annuel de victimes se présentant dans les unités de gendarmerie pour des faits de violences physiques non crapuleuses (index 3, 5, 6, 7, 9, 10, 51, 52, 73) ou de violences sexuelles (index 46 à 49).

Sous-indicateur 1.14 = ((nombre total annuel de faits constatés par la gendarmerie pour des faits de violences physiques non crapuleuses (index 3, 5, 6, 7, 9, 10, 51, 52, 73) ou de violences sexuelles (index 46 à 49)) / population en zone gendarmerie (dernier recensement INSEE)) * 1000

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Objectifs et indicateurs de performance

INDICATEUR**1.2 – Evolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens (AAB) constatés en zone gendarmerie**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens constatés	Nb	681 665	551 084	en baisse	En baisse	559 494	en baisse
Nombre de cambriolages de résidences (principales et secondaires) en ZGN	Nb	101 374	78 159	en baisse	En baisse	79 313	en baisse
Taux de cambriolage des résidences (principales et secondaires) pour 1000 logements en ZGN	%	5,98	4,61	en baisse	En baisse	4,50	en baisse

Commentaires techniques**Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Sous-indicateur 1.21 = nombre annuel de faits constatés par la gendarmerie pour les index de l'état 4001 relatifs aux atteintes aux biens (index 15 à 43 et 62 à 68).

Sous-indicateur 1.22 = nombre annuel de faits constatés par la gendarmerie pour les cambriolages de résidences (index 27 et 28)

Sous-indicateur 1.23 = ((nombre annuel de faits constatés par la gendarmerie pour les cambriolages de résidences (index 27 et 28)) / nombre de logements en zone gendarmerie (dernier recensement INSEE)) * 1000

Sources des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'année 2021 demeure marquée par la crise sanitaire alternant périodes d'allègement ou d'accroissement des restrictions inhérentes à la Covid-19. La gendarmerie, en plus des missions liées à la gestion de la crise sanitaire, a maintenu son niveau d'engagement pour prévenir et lutter contre l'insécurité du quotidien en axant son action sur la prise en compte des victimes de violences, dans le contact auprès de la population et des acteurs locaux des territoires. La crise sanitaire et les tensions sociales qui en découlent ont eu un impact sur la physionomie de la délinquance constatée.

On observe une hausse des atteintes volontaires à l'intégrité des personnes (AVIP) et une relative stabilité des atteintes aux biens (AAB). Après une forte baisse du nombre de crimes et de délits constatés en zone gendarmerie en 2020, les AAB restent néanmoins à un niveau inférieur à celui de 2019.

Indicateur 1.1 : Évolution du nombre de crimes et délits, et de victimes, en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) constatés en zone gendarmerie

Les violences physiques non crapuleuses et violences sexuelles, aggravées par le confinement, ont augmenté de 9,5 % en 2021.

Le nombre de victimes de violences intrafamiliales (VIF) a augmenté de 13,4 % (soit 113 619 victimes dont plus de 75% de femmes). Pour professionnaliser la prise en charge des victimes, la gendarmerie a multiplié les formations spécifiques aux violences faites aux femmes et enfants avec 15 102 militaires formés.

L'impulsion donnée pour lutter contre les violences sexuelles a également favorisé la libération de la parole contribuant à la révélation d'un nombre croissant de victimes. Ainsi près de 34 682 infractions de natures sexuelles ont été

enregistrées en 2021 (soit +31,3%). On remarque que l'exposition des femmes (8 victimes /10) et des mineurs (6 victimes /10) reste particulièrement élevée.

Malgré une levée progressive des restrictions de circulation liées à la crise sanitaire, le nombre de victimes de violences physiques crapuleuses a connu une baisse de 3,8 % en 2021.

L'indicateur 1.2 : Évolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens (AAB) constatés en zone gendarmerie

Concernant les atteintes aux biens (AAB), leurs nombres demeurent relativement stable (+1,5%) en 2021.

Le nombre de vols liés aux véhicules à moteur progresse faiblement (+1,2 %). Parmi ces faits, les vols d'automobiles diminuent (-1,17 %) alors que les vols de deux-roues augmentent (+2,8 %). A noter que cette tendance globale est notamment due à la hausse des vols de véhicules de transport avec fret (+6,6%) qui pourrait être en lien avec une reprise de l'activité économique après plusieurs mois de restrictions sanitaires.

S'agissant des vols à main armée avec arme à feu (VAMA), après avoir diminué de -9,7 % en 2020, dans un contexte de fortes restrictions liées à la crise sanitaire, ils enregistrent une hausse de 7,4 % en 2021 (+66 faits pour 958 faits).

Les cambriolages continuent en revanche de connaître une évolution favorable avec une baisse de 3 % des faits constatés en 2021, malgré une légère reprise des cambriolages des résidences principales (+3,2%). Les cambriolages dans les résidences secondaires (-7,9 %) et dans les locaux d'activité professionnelle et associative (-10,9%) restent sur une évolution favorable conforme à celle constatée en 2020.

OBJECTIF

2 – Renforcer l'activité des services pour mieux combattre la délinquance

INDICATEUR

2.1 – Taux d'élucidation ciblés

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Taux d'élucidation des vols avec violence	%	26,14	29,42	>26	>26	28,8	>26
Taux d'élucidation des cambriolages de résidences principales et secondaires	%	12,05	13,13	>15	En hausse	11,0	>15
Taux d'élucidation des homicides	%	88,11	81,4	>80	>80	79,1	>80

Commentaires techniques

Périmètre

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Sous-indicateur 2.11 = nombre annuel de faits élucidés pour les index de l'état 4001 relatifs aux vols avec violences (index 15 à 26) rapporté au nombre annuel de faits constatés pour les mêmes index.

Sous-indicateur 2.12 = nombre annuel de faits élucidés pour les index de l'état 4001 relatifs aux cambriolages de résidences (index 27 et 28) rapporté au nombre annuel de faits constatés pour les mêmes index.

Sous-indicateur 2.13 = nombre annuel de faits élucidés pour les index de l'état 4001 relatifs aux homicides (index 1 à 3, 6 et 51) rapporté au nombre annuel de faits constatés pour les mêmes index.

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Objectifs et indicateurs de performance

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

INDICATEUR**2.2 – Lutte contre les filières, l'économie souterraine et les profits illicites**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre de personnes mises en cause pour trafic ou revente de produits stupéfiants	Nb	8 645	7 900	en hausse	En hausse	8 568	en hausse
Nombre de procédures en matière d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger	Nb	346	408	suivi	Suivi	451	suivi
Valeur des avoirs criminels saisis	€	255 808 092	240 396 009	en hausse	En hausse	321 307 246	en hausse

Commentaires techniques**Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Sous-indicateur 2.21 = nombre annuel de personnes mises en cause, par la gendarmerie, pour les index de l'état 4001 relatifs aux trafics et reventes de produits stupéfiants (index 55 et 56).

Sous-indicateur 2.22 = nombre annuel de procédures réalisées par la gendarmerie, pour l'index 70 de l'état 4001 relatif à l'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger.

Sous-indicateur 2.23 = somme annuelle de la valeur des avoirs criminels saisis dans le cadre de procédures traitées par la gendarmerie.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

Plate-forme d'identification des avoirs criminels (PIAC).

INDICATEUR**2.3 – Généralisation de la police technique et scientifique**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Taux de couverture des cambriolages	%	94,15	92,68	>95	>95	90,16	>95
Taux de signalisation biologique des personnes mises en cause au Fichier National d'Analyse des Empreintes Génétiques (FNAEG)	%	78,65	75,62	en hausse	En hausse	75,4	en hausse
Taux de signalisation papillaire des personnes mises en cause au Fichier Automatisé des Empreintes Digitales (FAED)	%	79,08	74,46	en hausse	En hausse	72,7	en hausse

Commentaires techniques**Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Sous-indicateur 2.31 = nombre annuel de crimes et délits constatés pour lesquels au moins un transport a été réalisé aux fins d'investigations de police technique et scientifique (PTS) rapporté au nombre annuel de crimes et délits constatés.

Sous-indicateur 2.32 = nombre annuel de prélèvements biologiques réalisés sur des mis en cause rapporté au nombre annuel de personnes mises en cause dans le cadre des infractions relevant de l'article 706-55 du code de procédure pénale.

Sous-indicateur 2.33 = nombre annuel de relevés décadactylaires réalisés sur des mis en cause hors délits routiers au regard du nombre de personnes mises en cause dans le cadre de crimes et délits non routiers.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

INDICATEUR**2.4 – Recentrage des forces sur le coeur de métier**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Taux des missions périphériques sur l'activité opérationnelle totale	%	3,00	2,6	en baisse	En baisse	3,0	en baisse

Commentaires techniques**Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Sous indicateur 2.41 = volume horaire annuel d'activité consacré par la gendarmerie aux missions périphériques, rapporté au volume horaire annuel d'activité totale.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN).

INDICATEUR**2.5 – Taux d'engagement des effectifs sur le terrain**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Taux d'engagement des effectifs sur le terrain	%	59,33	57,46	>60		57,5	>60

Commentaires techniques**Périmètre**

Unités de gendarmerie départementale agissant sur le territoire national.

Mode de calcul

Volume horaire annuel d'activités exécutées à l'extérieur des unités, rapporté au volume horaire annuel d'activité des unités de gendarmerie.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

INDICATEUR**2.6 – Délai moyen d'intervention**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Délai moyen d'intervention	minutes	12'38"	12'54"	<14'	<14'	14'01	<14'

Commentaires techniques**Périmètre**

Unités de gendarmerie départementale de métropole.

Mode de calcul

Somme des délais des interventions de l'année, rapportée au nombre annuel d'interventions.

Source de données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'objectif « Renforcer l'activité des services pour mieux combattre la délinquance » vise à améliorer la qualité du service et l'action opérationnelle des unités de gendarmerie, au profit des usagers, en recentrant notamment le gendarme sur son cœur de métier.

En 2021, les unités de gendarmerie ont maintenu leur effort pour élucider les faits malgré les contraintes engendrées par la crise sanitaire. Multipliant les contrôles sur l'ensemble du territoire et aux frontières, la gendarmerie a poursuivi, *de facto*, le renforcement de son empreinte au sol dans le domaine de la lutte contre l'immigration irrégulière.

Indicateur 2.1 Taux d'élucidation ciblés

En 2021, le taux d'élucidation des vols avec violence diminue légèrement de 0,58 points atteignant 28,8 % mais il reste, cependant, bien supérieur aux taux d'élucidation enregistrés avant 2020.

Concernant le taux d'élucidation des cambriolages de résidences principales et secondaires, il diminue légèrement en 2021 pour atteindre 11 %.

En ce qui concerne les homicides, le taux d'élucidation varie d'une année sur l'autre, en fonction des délais de traitement des procédures judiciaires et de leur complexité en particulier lors de la crise sanitaire. Une enquête entamée une année ne se résout pas forcément au cours de la même année. En 2021, le taux d'élucidation des homicides s'élève à 79,1 % (soit une baisse de 2,3 points par rapport à 2020).

Indicateur 2.2 : Lutte contre les filières, l'économie souterraine et les profits illicites**Sous-indicateur 2.21 Nombre de personnes mises en cause pour trafic ou revente de produits stupéfiants**

Le nombre de personnes mises en cause pour trafic ou revente de produits stupéfiants a augmenté (+8,5%) en 2021, après une baisse constatée en 2020 induite par les restrictions sanitaires.

La gendarmerie poursuit son action contre les phénomènes identifiés les années précédentes : cannabiculture, ubérisation des trafics et convois depuis l'étranger en métropole, Ice et cocaïne dans le Pacifique, crack aux Antilles, mules en Guyane.

Toutes les unités de la gendarmerie nationale poursuivent leur participation notamment à travers la mise en application du plan national de lutte contre les stupéfiants piloté par l'Office anti stupéfiants (OFAST).

La gendarmerie a pleinement intégré ce service à compétence nationale en y affectant des effectifs, en pilotant des antennes OFAST sur les territoires ultra-marins (Papeete et La Réunion) et des cellules de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS) favorisant la collaboration entre les différentes unités de gendarmerie.

Dans la lutte contre les trafics de produits stupéfiants, la gendarmerie poursuit sa stratégie offensive visant les bénéfiques des infractions pour démanteler les réseaux des collecteurs de liquidités chargés d'acheminer les fonds à

l'étranger. Plusieurs dossiers d'ampleur internationale montrent que cette stratégie s'avère efficace tant au niveau des résultats que de la compréhension de ce phénomène.

Sous-indicateur 2.22 Nombre de procédures en matière d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger

En 2021, la gendarmerie nationale a interpellé 72 560 étrangers en situation irrégulière (ESI) en métropole (+44%) et 22 592 en territoire ultramarin (+129 %), soit un total au niveau national de 95 152 ESI (contre 60 268 en 2020). 21 % des personnes interpellées (soit 19 899 individus) ont fait l'objet d'une procédure administrative (données PAFISA).

En corrélation avec la hausse des ESI interpellés, 416 procédures ont été initiées en matière d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier des étrangers (index 70 de l'état 4001), contre 408 en 2020, correspondant à une hausse de 2 % pour 2021. 456 passeurs ont été interpellés en 2021, contre 449 en 2020.

La hausse d'ESI interpellés en 2021, tant en outre-mer qu'en métropole, est la conséquence de flux migratoires non restreints par la crise sanitaire de 2020.

Cette empreinte au sol traduit la mobilisation des ressources de la gendarmerie nationale pour lutter contre l'immigration irrégulière et surveiller les frontières. Au nord-ouest de la France, en plus de la mobilisation quotidienne de gendarmes départementaux et mobiles (1/2 escadron), 90 réservistes sont engagés chaque jour, au sein de l'opération Poséidon, pour surveiller et lutter contre le phénomène des « small boats » sur le littoral de la mer du Nord et de la Manche.

La gendarmerie mobile complète le dispositif par l'engagement d'un escadron chargé de la sécurisation de Ouistreham, et d'un escadron chargé de la sécurisation du tunnel sous la Manche (liaison ferroviaire trans-Manche (LFTM) de Calais). Au sud de la France, la gendarmerie nationale contribue à la sécurisation des frontières espagnoles et italiennes. Plusieurs dispositifs opérationnels se sont ainsi succédé au cours de l'année 2021.

S'agissant des filières clandestines (définies selon les critères de l'Office Central pour la Répression de l'Immigration irrégulière et de l'Emploi des Étrangers Sans Titre -OCRIEST-) qui cherchent à optimiser leurs profits en faisant passer plus de clandestins, 16 filières ont été démantelées en 2021 par les unités de la gendarmerie nationale contre 9 en 2020 et 13 en 2019.

Sous-indicateur 2.23 Valeur des avoirs criminels saisis

La valeur estimée des avoirs criminels identifiés et saisis par les militaires de la gendarmerie en 2021 est de 321 307 246 €.

Ce résultat, traduit une augmentation de 33,7 % par rapport à 2020. Il s'agit du niveau le plus haut atteint depuis 2017, après deux reculs consécutifs des résultats annuels imputables à la crise sanitaire ayant restreint l'activité judiciaire.

De plus, la valeur totale des avoirs criminels appréhendés dans le cadre de la lutte contre le trafic de produits stupéfiants en 2021 augmente sensiblement à 36 071 564€, soit 11,23 % du total et une progression de 42,9 % sur l'année.

Si l'exercice de la police judiciaire permet de réaliser, grâce à la systématisation de l'enquête patrimoniale, des saisies de plus grande valeur, ce sont les missions de sécurité publique et routière qui permettent les saisies les plus importantes en quantité. En 2021, l'activité des unités de gendarmerie a conduit à la saisie de 33 439 biens (+29,8 % en un an).

Indicateur 2.3 : Généralisation de la police technique et scientifique

Les contraintes liées à la crise sanitaire continuent d'avoir des répercussions sur l'activité de police technique et scientifique (PTS) et sur l'ensemble des sous-indicateurs.

En 2021, le taux de couverture des cambriolages par les opérations de PTS s'élève à 90,2% de scènes couvertes. Les contraintes techniques et de mises en œuvre de la PTS, liées à la crise sanitaire, continuent d'avoir des conséquences sur ce taux.

Le taux de signalisation au fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG) s'élève à 75,4%, du fait d'un ralentissement global du processus de prélèvement ADN pour respecter les mesures sanitaires. Son évolution peut s'expliquer par le recours en hausse à la mise à jour du FNAEG par état civil (ie les signalisations des auteurs sans prélèvement de leurs empreintes génétiques par les enquêteurs, par simple ajout au fichier de leurs données d'état civil).

Le taux de signalisation papillaire au fichier automatisé des empreintes digitales (FAED) s'élève à 72,7 %. Cette baisse s'explique en partie par :

- la mise en œuvre de l'amende forfaitaire délictuelle (AFD) : avec l'élargissement du périmètre des infractions concernées (aux délits routiers, aux usages de stupéfiants puis aux occupations et installations illicites fin 2021), les personnes mises en cause ne sont plus systématiquement déplacées dans les brigades pour les formalités anthropométriques. C'est un des enjeux du développement d'une solution de signalisation en mobilité (Programme NeoDK porté par la sous-direction de la police judiciaire de la DGGN) ;
- la crise sanitaire (en raison des mesures barrières, certaines unités ont moins procédé aux relevés décadactylaires).

Indicateur 2.4

Les concours aux administrations publiques (missions périphériques) ainsi qu'aux organismes privés représentent 3 359 926 heures en 2021, contre 2 807 266 heures en 2020 et 3 242 299 heures en 2019.

Ces concours comprennent principalement ceux fournis au profit du ministère de la Justice et plus particulièrement les transfèrements judiciaires qui représentent une part non négligeable de l'ensemble des missions périphériques en 2021 (48 %) avec 1 621 627 heures.

Ces concours comprennent également l'établissement des procurations en périodes électorales. Les élections départementales et régionales de 2021 ont généré 92 576 heures contre 192 989 heures en 2020 (élections municipales) et 73 901 en 2019 (élections européennes).

Ces évolutions à la baisse s'expliquent par l'attrait fluctuant des électeurs en fonction du type d'élection et par la mise en œuvre du dispositif en ligne « Maprocuration ». Ce dispositif facilite les démarches du citoyen et réduit considérablement le temps de traitement par les forces de sécurité. En effet, il ne nécessite désormais qu'une simple validation par les officiers de police judiciaire sur un portail dédié en lieu et place du remplissage du cerfa cartonné.

Indicateur 2.5 : Taux d'engagement des effectifs sur le terrain

En 2021, le taux d'engagement des effectifs sur le terrain est stable avec 57,54 % d'heures externes sur le nombre d'heures totales de service réalisées par les gendarmes départementaux.

Pour une mise en cohérence entre les indicateurs du tableau de bord du ministère de l'Intérieur et l'évolution de cet indicateur au PAP 2022 en nombre d'heures de patrouille de voie publique, il est précisé que ce nombre d'heures s'élève pour l'année 2021 à 44 358 221 heures externes réalisées dans des natures de missions considérées comme « voie publique ». Cet indicateur ne prend pas en compte les heures réalisées par des unités hors P152.

Les évolutions structurelles de l'activité, incluant notamment la charge importante que représente le temps consacré aux enquêtes d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, limitent l'augmentation possible de l'empreinte au sol des unités gendarmerie. En effet, les AVIP connaissent une forte progression et sont généralement chronophages et complexes, en particulier pour les procédures liées aux violences intrafamiliales (VIF) et sexuelles.

Cette année encore, il convient de mettre en exergue les conséquences des contraintes de la crise sanitaire dans la composition des missions. En effet, celles liées à la gestion de la crise sanitaire se sont substituées à certaines relevant du maintien de l'ordre et du rétablissement de l'ordre public. Les militaires de la gendarmerie ont ainsi réalisé plus de 9 248 717 contrôles (+11,4 % par rapport à 2020) dans le cadre de la gestion de la crise COVID et constaté 305 491 infractions liées au non-respect des mesures gouvernementales sur cette période.

Comparé à 2019, cet engagement accru au profit de la protection de la population et du respect des règles sanitaires n'a pas compensé les effets des mesures barrières mises en œuvre par le personnel des unités. En effet, ceux-ci ont été amenés à travailler par « rotation », afin d'éviter une trop grande concentration de personnels dans les locaux ou les véhicules.

Indicateur 2.6 : Délai moyen d'intervention

En 2021, le délai moyen d'intervention a augmenté de 1'07" pour atteindre 14'01". Cette augmentation mérite d'être relativisée car il convient de rechercher si l'intervention sollicitée est urgente ou non. Les outils actuels ne permettent pas de discriminer le degré d'urgence des sollicitations.

En effet, cette notion d'urgence entraîne un traitement différencié de l'intervention par la patrouille : emploi du deux tons, non-respect des limitations de vitesse, prise de risque sur le trajet, etc.

OBJECTIF

3 – Optimiser l'emploi des forces mobiles

INDICATEUR

3.1 – Engagement des forces mobiles

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Part d'engagement des forces mobiles en prévention de proximité	%	11,47	18,12	suivi	Suivi	11,99	suivi
Part d'engagement des forces mobiles en maintien d'ordre public	%	31,38	23,39	suivi	Suivi	25,40	suivi

Commentaires techniques

Périmètre

Unités de gendarmerie mobile, agissant en métropole et outre-mer.

Mode de calcul

Sous-indicateur 3.11 = volume horaire consacré par la gendarmerie mobile à la prévention de proximité au profit de la gendarmerie départementale, rapporté au volume horaire consacré à l'activité opérationnelle par la gendarmerie mobile.

Sous-indicateur 3.12 = Volume horaire annuel consacré par la gendarmerie mobile à l'ordre public et au maintien de l'ordre rapporté au volume horaire annuel consacré à l'activité opérationnelle par la gendarmerie mobile.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

ANALYSE DES RÉSULTATS

Les unités de la gendarmerie mobile (GM) en 2021, ont connu comme en 2020 des natures d'engagement différentes en métropole et outre-mer suite à la crise sanitaire.

L'année 2021 a été marquée par un regain de la mission de maintien de l'ordre du fait de la multiplication des mouvements de contestations en réponse aux mesures gouvernementales visant à endiguer la crise sanitaire mais aussi dans le cadre des référendums de la Nouvelle-Calédonie.

En outre, les unités de GM ont poursuivi leur contribution en 2021 au profit des unités de la gendarmerie départementale (GD), notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien, avec le déploiement des dispositifs estivaux et hivernaux de protection des populations (DEPP et DHPP) ou encore avec les contrôles des flux migratoires.

Indicateurs n°3.1 Engagement des forces mobiles

L'indice d'engagement des forces mobiles en prévention de proximité a diminué en 2021 de 7 points par rapport à 2020. Son évolution s'explique par le fort engagement en 2020, de la gendarmerie mobile, pour faire respecter les mesures sanitaires (confinement).

En parallèle, on observe une hausse de 2 points de l'engagement de la gendarmerie mobile en mission de maintien de l'ordre public notamment en raison de la multiplication des mouvements contestataires liés aux mesures sanitaires, aux troubles à l'ordre public en outre-mer (30 escadrons de gendarmerie mobile engagés en décembre), et dans le cadre des rave-party d'ampleur.

La gendarmerie mobile est fortement mobilisée, en 2021, dans les missions suivantes :

- Le maintien de l'engagement soutenu dans la lutte anti-terroriste, notamment à l'occasion du procès des attentats de 2015;
- Une priorité politique marquée par la lutte contre l'immigration clandestine : opérations « small boats », passage de 3 à 4 pelotons pour les escadrons engagés sur cette mission, etc;
- Les manifestations estivales « anti-pass sanitaire » chaque samedi ;
- Une fin d'année marquée par un engagement fort en outre-mer avec le 3ème référendum en Nouvelle-Calédonie et la crise aux Antilles qui ont mobilisé jusqu'à 32 EGM simultanément ;
- Une multiplication des rave-party : Lieuron, Redon (35), etc.

OBJECTIF**4 – Renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière****INDICATEUR****4.1 – Nombre de tués en zone Gendarmerie**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Nombre de tués	Nb	2 436	1 906	en baisse	En baisse	2 176	en baisse

Commentaires techniques**Périmètre**

La métropole et les 5 départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion). En concordance avec le périmètre de l'ONISR, les collectivités ultramarines (Polynésie, Nouvelle Calédonie, St Martin, St Barthélémy, Wallis et Futuna, St Pierre et Miquelon.) sont exclues du calcul.

Mode de calcul

Nombre annuel de tués dans le cadre d'accidents de la circulation routière constatés par les unités de gendarmerie.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

INDICATEUR**4.2 – Indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool	indice	0,91	0,90	>1	Stabilité	0,89	>1

Commentaires techniques**Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Evolution annuelle du nombre d'infractions d'alcoolémie relevées, rapportée à l'évolution annuelle du nombre d'accidents corporels impliquant la consommation d'alcool.

Sources des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

INDICATEUR

4.3 – Indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant l'usage de stupéfiants

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant l'usage de stupéfiants	indice	1,32	1,14	>1	>1	0,98	>1

Commentaires techniques

Périmètre

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Evolution annuelle du nombre d'infractions relevées pour conduite après avoir fait usage de produits stupéfiants, rapportée à l'évolution annuelle du nombre d'accidents corporels impliquant la consommation de stupéfiants.

Sources des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

ANALYSE DES RÉSULTATS

Compétente sur 800 000 km de routes et déployée sur l'ensemble du territoire, la gendarmerie nationale joue un rôle majeur pour la sécurité des conducteurs, des transports de marchandises et des voies de circulation, s'inscrivant dans le cadre de la sécurité des mobilités.

Dans la lutte contre l'insécurité routière, la gendarmerie continue d'optimiser son action opérationnelle en l'appuyant sur une analyse spatio-temporelle de l'accidentalité et des commissions d'infractions génératrices d'accidents.

Indicateur 4.1 : Nombre de tués en zone gendarmerie

En zone gendarmerie, le bilan de la mortalité routière pour l'année 2021 s'établit à 2 176 tués contre 1 906 en 2020. Cette augmentation de 14,17 % du nombre de tués trouve sa justification par une année 2020 marquée par des périodes successives de confinements restreignant les mouvements de flux sur les axes routiers.

Les actions mises en œuvre par les unités de gendarmerie, et malgré une reprise du trafic à ses niveaux antérieurs, ont participé à la limitation du nombre de tués si l'on compare à 2019 (- 11% du nombre de tués); année plus représentative que l'année 2020.

Indicateur 4.2 : Indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool

En 2021, la conduite après consommation d'alcool représente 13.94 % des principales causes d'accidents. On constate une stabilité de l'ensemble des indicateurs dans la lutte contre l'alcoolémie au volant.

L'indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool reste stable et s'établit à 0.89 points.

En 2021, la gendarmerie a réalisé 6 698 649 dépistages (+1.72 %) qui ont permis de relever 109 958 infractions (dont 76176 délictuelles).

Indicateur 4.3 : Indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant leur usage

En 2021, la gendarmerie a réalisé 559 382 dépistages (402 111 dépistages en 2020) soit une hausse de +39%, démontrant la parfaite appropriation par les militaires des directives ministérielles de mai 2021 faisant de la lutte contre les stupéfiants une priorité nationale.

Celle-ci s'est traduite par une augmentation significative des infractions relevées avec une hausse de 20,38 % par rapport à 2020 (91632 infractions relevées en 2021 contre 76119 infractions en 2020).

L'indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant leur usage s'élève à 0,98 points en 2021.

La conduite après consommation de stupéfiants représente 2,08 % des causes principales d'accidents.

Malgré un contexte sanitaire difficile, la gendarmerie, en partenariat avec les assurances Groupama, a sensibilisé à l'été les automobilistes sur les dangers des conduites addictives lors des grands départs en vacances.

OBJECTIF

5 – Renforcer la transparence du service public de sécurité intérieure

INDICATEUR

5.1 – Taux de satisfaction des usagers

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Taux de satisfaction des usagers sur la qualité de l'accueil	%	92	91	en hausse	En hausse	91	en hausse
Taux de satisfaction des usagers sur le traitement des plaintes ou des mains courantes	%	93	93	en hausse	En hausse	93	en hausse

Commentaires techniques

Périmètre

National (métropole, outre-mer) hors gendarmerie spécialisée.

Mode de calcul

Sous-indicateur 5.11 = Mesure globale de la satisfaction des usagers/victimes qui ont été accueillis dans une unité de gendarmerie. Données extraites des résultats du sondage piloté par l'IGGN dans le cadre de la campagne d'évaluation annuelle de l'accueil.

Sous-indicateur 5.12 = Mesure de la satisfaction des usagers/victimes sur le traitement de leur demande (plainte, main courante ou tout autre renseignement). Données extraites des résultats du sondage piloté par l'IGGN dans le cadre de la campagne d'évaluation annuelle de l'accueil.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

INDICATEUR

5.2 – Efficacité de la brigade numérique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Note moyenne attribuée par les usagers du chat de la brigade numérique pour le traitement de leur demande	Note sur 10	9,2	9,0	en hausse	En hausse	9,1	en hausse
Délai de prise en charge des demandes par la brigade numérique (chat et réseaux sociaux)	minutes	4'	2'	suivi	Suivi	2'	suivi

Commentaires techniques

Périmètre

National (métropole, outre-mer), hors gendarmerie spécialisée.

Mode de calcul

Sous-indicateur 5.21 = Mesure de la satisfaction des usagers, sous la forme d'une note sur 10, du traitement des demandes par les opérateurs de la BNUM. Résultats obtenus à partir des réponses aux questionnaires « à chaud » proposés à l'utilisateur une fois la demande traitée.

Sous-indicateur 5.22 = Cet indicateur mesure le délai de prise en charge des demandes des usagers sur le chat et les réseaux sociaux par la brigade numérique. Calcul automatique par l'application EASIWARE du délai entre la réception de la demande et la première réponse de l'agent.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce nouvel objectif, introduit au PAP 2020, traduit l'obligation pour tous les services publics, en relation avec les usagers, de publier, à l'horizon 2020, des indicateurs de résultats et de qualité de service, notamment de satisfaction des usagers.

Pour la gendarmerie, la transparence permet de renforcer la relation de confiance avec les usagers et d'instaurer un nouveau type de dialogue. Plusieurs canaux sont offerts aux usagers : accueil physique, accueil téléphonique et numérique (brigade numérique et prise de rendez-vous en ligne).

Deux indicateurs permettent d'apprécier la réalisation de cet objectif :

Indicateur 5.1 : Taux de satisfaction des usagers

Le taux de satisfaction des usagers sur la qualité de l'accueil se situe à un niveau élevé de 91 % en 2021 et reste globalement stable depuis 2018.

A l'instar de la qualité de l'accueil, le taux de satisfaction des usagers sur le traitement des plaintes ou des mains courantes demeure stable, avec 93 % de satisfaits en 2021.

Ces deux indicateurs sont issus des 3345 enquêtes réalisées en 2021.

Dans le cadre des campagnes d'évaluation de la qualité de l'accueil, l'inspection générale de la gendarmerie nationale poursuit les enquêtes de satisfaction dans les départements et territoires d'outre-mer.

Dans le cadre des orientations issues du Grenelle contre les violences conjugales, son action porte particulièrement sur la prise en charge des femmes victimes de violences intra-familiales.

Indicateur 5.2 : Efficacité de la brigade numérique

Active 7 jours/7 et 24 heures/24, la brigade numérique, armée de 33 militaires, offre aux usagers un contact numérique instantané pour répondre à leurs préoccupations de sécurité du quotidien.

Après l'année 2020, marquée par la crise sanitaire avec jusqu'à 4000 sollicitations par jour, ce dispositif permet de traiter en moyenne 425 interactions quotidiennes dont près de 13 signalements journaliers concernant les violences sexuelles et sexistes.

Elle permet un accès simplifié aux services de la gendarmerie via différents canaux et demeure un relais efficace de communication des mesures de prévention auprès de la population, notamment lors de la crise sanitaire.

La note moyenne attribuée par les usagers de la brigade numérique pour le traitement de leur demande reste globalement stable et à un niveau élevé de 9/10 pour l'année 2021.

Cette donnée est directement extraite des appréciations chiffrées laissées par les utilisateurs.

Quant au délai de prise en charge des demandes par la brigade numérique, il reste établi à 2 minutes en 2021. Les signalements des violences sexuelles et sexistes sont par ailleurs traités en priorité dans un délai moyen inférieur à 30 secondes.

Afin de modérer le temps de prise en charge, il a été proposé d'afficher à l'attention des usagers de l'unité, les périodes d'affluence par journée. Cette proposition n'a pu être mise en œuvre du fait de contraintes techniques et au regard du délai rapide de prise en charge, la plus-value d'un tel dispositif n'apparaît pas comme significative.

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Présentation des crédits et des dépenses fiscales

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021</i> Consommation 2021							
01 – Ordre et sécurité publics	3 538 645 685 3 608 952 595	9 765	221 142	5 579		3 538 645 685 3 609 189 081	3 538 645 685
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 528 792 655 3 592 842 971	9 765	221 142	5 579		3 528 792 655 3 593 079 457	3 528 792 655
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	9 853 030 16 109 624					9 853 030 16 109 624	9 853 030
02 – Sécurité routière	738 490 958 739 674 424					738 490 958 739 674 424	738 490 958
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	738 121 713 739 448 959					738 121 713 739 448 959	738 121 713
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	369 245 225 465					369 245 225 465	369 245
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 244 236 443 2 271 341 531	29 537				2 244 236 443 2 271 371 068	2 244 236 443
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 234 234 703 2 261 821 031	6 109				2 234 234 703 2 261 827 140	2 234 234 703
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	10 001 740 9 520 500	23 429				10 001 740 9 543 929	10 001 740
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 051 672 675 1 053 190 768	1 635 503 353 1 630 785 081	191 043 815 186 095 986	10 000 000 -7 812 565	60	2 888 219 843 2 862 259 330	3 039 599 065
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	909 753 185 912 491 227	1 635 503 353 1 630 813 092	191 043 815 186 095 986	10 000 000 -7 812 565	60	2 746 300 353 2 721 587 800	2 897 679 575
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	141 919 490 140 699 541	-28 011				141 919 490 140 671 530	141 919 490
05 – Exercice des missions militaires	158 900 785 146 647 654					158 900 785 146 647 654	158 900 785
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	157 777 243 146 647 654					157 777 243 146 647 654	157 777 243
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 123 542					1 123 542 0	1 123 542
Total des AE prévues en LFI	7 731 946 546	1 635 503 353	191 043 815	10 000 000	0	9 568 493 714	9 719 872 936
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+120 772 943		+68 906 604 (hors titre 2)			+189 679 547	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-10 457 727		+272 898 317 (hors titre 2)			+262 440 590	

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021</i> Consommation 2021							
Total des AE ouvertes	7 842 261 762		2 178 352 089	(hors titre 2)		10 020 613 851	
Total des AE consommées	7 819 806 972	1 630 824 383	186 317 128	-7 806 986	60	9 629 141 557	

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021</i> Consommation 2021							
01 – Ordre et sécurité publics	3 538 645 685 3 608 952 595	9 765	221 142	5 579		3 538 645 685 3 609 189 081	3 538 645 685
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 528 792 655 3 592 842 971	9 765	221 142	5 579		3 528 792 655 3 593 079 457	3 528 792 655
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	9 853 030 16 109 624					9 853 030 16 109 624	9 853 030
02 – Sécurité routière	738 490 958 739 674 424	9 476	77 976			738 490 958 739 761 876	738 490 958
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	738 121 713 739 448 959	9 476	77 976			738 121 713 739 536 411	738 121 713
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	369 245 225 465					369 245 225 465	369 245
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 244 236 443 2 271 341 531	29 128				2 244 236 443 2 271 370 659	2 244 236 443
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 234 234 703 2 261 821 031	5 699				2 234 234 703 2 261 826 730	2 234 234 703
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	10 001 740 9 520 500	23 429				10 001 740 9 543 929	10 001 740
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 051 672 675 1 053 190 768	1 064 632 535 1 212 609 098	194 652 348 184 577 576	14 422 539 2 323 176		2 325 380 097 2 452 700 619	2 476 759 319
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	909 753 185 912 491 227	1 064 632 535 1 212 603 032	194 652 348 184 577 576	14 422 539 2 323 176		2 183 460 607 2 311 995 011	2 334 839 829
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	141 919 490 140 699 541	6 066				141 919 490 140 705 607	141 919 490
05 – Exercice des missions militaires	158 900 785 146 647 654					158 900 785 146 647 654	158 900 785
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	157 777 243 146 647 654					157 777 243 146 647 654	157 777 243
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 123 542					1 123 542 0	1 123 542
Total des CP prévus en LFI	7 731 946 546	1 064 632 535	194 652 348	14 422 539	0	9 005 653 968	9 157 033 190
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+120 772 943		+68 906 604	(hors titre 2)		+189 679 547	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-10 457 727		+57 252 865	(hors titre 2)		+46 795 138	
Total des CP ouverts	7 842 261 762		1 399 866 891	(hors titre 2)		9 242 128 653	
Total des CP consommés	7 819 806 972	1 212 657 466	184 876 694	2 328 755	0	9 219 669 888	

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel		Titre 3 Dépenses de fonctionnement		Titre 5 Dépenses d'investissement		Titre 6 Dépenses d'intervention		Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2020	Consommation 2020								
01 – Ordre et sécurité publics	3 462 942 171	3 563 931 671		33 072				762	3 462 942 171	3 462 942 171
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 452 720 377	3 542 314 521		33 072				762	3 452 720 377	3 452 720 377
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	10 221 794	21 617 149							10 221 794	10 221 794
02 – Sécurité routière	749 097 275	790 038 000		11 456		186 712			749 097 275	749 097 275
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	748 723 400	789 665 692		11 456		186 712			748 723 400	748 723 400
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	373 875	372 308							373 875	373 875
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 240 393 701	2 177 081 460		55 341					2 240 393 701	2 240 393 701
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 230 760 272	2 167 040 284		54 907					2 230 760 272	2 230 760 272
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	9 633 429	10 041 176		433					9 633 429	9 633 429
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 067 292 276	1 027 362 644	1 942 183 702		139 334 787		5 000 000		3 153 810 765	3 296 984 874
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	917 889 723	891 004 102	1 942 183 702		139 334 787		5 000 000		3 004 408 212	3 147 582 321
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	149 402 553	136 358 542		97 420					149 402 553	149 402 553
05 – Exercice des missions militaires	158 108 540	143 182 557		556					158 108 540	158 108 540
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	157 000 117	142 122 550		556					157 000 117	157 000 117
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 108 423	1 060 008							1 108 423	1 108 423
Total des AE prévues en LFI	7 677 833 963	7 701 596 332	1 942 183 702		139 334 787		5 000 000		9 764 352 452	9 907 526 561
Total des AE consommées	7 701 596 332	7 701 596 332	1 637 469 047		168 165 650		10 240 166			9 517 471 195

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Ordre et sécurité publics	3 462 942 171 3 563 931 671	33 072		762	3 462 942 171 3 563 931 671	3 462 942 171 3 563 965 505
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 452 720 377 3 542 314 521	33 072		762	3 452 720 377 3 542 314 521	3 452 720 377 3 542 348 356
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	10 221 794 21 617 149				10 221 794 21 617 149	10 221 794 21 617 149
02 – Sécurité routière	749 097 275 790 038 000	1 980	75 550		749 097 275 790 038 000	749 097 275 790 115 530
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	748 723 400 789 665 692	1 980	75 550		748 723 400 789 665 692	748 723 400 789 743 222
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	373 875 372 308				373 875 372 308	373 875 372 308
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 240 393 701 2 177 081 460	55 341			2 240 393 701 2 177 081 460	2 240 393 701 2 177 136 800
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 230 760 272 2 167 040 284	54 907			2 230 760 272 2 167 040 284	2 230 760 272 2 167 095 191
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	9 633 429 10 041 176	433			9 633 429 10 041 176	9 633 429 10 041 610
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 067 292 276 1 027 362 644	1 103 972 905 1 215 229 882	163 749 430 170 723 403	14 422 539 12 621 817	2 349 437 150 2 200 034 597	2 492 611 259 2 425 937 747
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	917 889 723 891 004 102	1 103 972 905 1 215 178 609	163 749 430 170 723 403	14 422 539 12 621 817	2 200 034 597 2 034 597	2 343 208 706 2 289 527 931
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	149 402 553 136 358 542	51 274			149 402 553 136 358 542	149 402 553 136 409 816
05 – Exercice des missions militaires	158 108 540 143 182 557	556			158 108 540 143 182 557	158 108 540 143 183 113
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	157 000 117 142 122 550	556			157 000 117 142 122 550	157 000 117 142 123 105
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 108 423 1 060 008				1 108 423 1 060 008	1 108 423 1 060 008
Total des CP prévus en LFI	7 677 833 963	1 103 972 905	163 749 430	14 422 539	8 959 978 837	9 103 152 946
Total des CP consommés	7 701 596 332	1 215 320 831	170 798 954	12 622 579		9 100 338 696

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 2 – Dépenses de personnel	7 701 596 332	7 731 946 546	7 819 806 972	7 701 596 332	7 731 946 546	7 819 806 972
Rémunérations d'activité	3 843 869 849	3 854 669 388	3 909 983 436	3 843 869 849	3 854 669 388	3 909 983 436
Cotisations et contributions sociales	3 840 455 162	3 858 939 297	3 892 834 736	3 840 455 162	3 858 939 297	3 892 834 736
Prestations sociales et allocations diverses	17 271 321	18 337 862	16 988 801	17 271 321	18 337 862	16 988 801
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	1 637 469 047	1 635 503 353	1 630 824 383	1 215 320 831	1 064 632 535	1 212 657 466

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 636 127 266	1 635 503 353	1 630 324 285	1 213 979 050	1 064 632 535	1 212 157 370
Subventions pour charges de service public	1 341 780	0	500 098	1 341 780	0	500 096
Titre 5 – Dépenses d'investissement	168 165 650	191 043 815	186 317 128	170 798 954	194 652 348	184 876 694
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	167 618 011	191 043 815	185 010 122	169 587 656	194 652 348	184 043 877
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	547 639	0	1 307 005	1 211 298	0	832 817
Titre 6 – Dépenses d'intervention	10 240 166	10 000 000	-7 806 986	12 622 579	14 422 539	2 328 755
Transferts aux ménages	0	0	197 046	0	0	197 046
Transferts aux entreprises	1 463 317	0	0	1 463 317	0	0
Transferts aux collectivités territoriales	4 544 639	10 000 000	-7 858 086	9 062 106	14 422 539	0
Transferts aux autres collectivités	4 232 210	0	-145 946	2 097 156	0	2 131 709
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	0	0	60	0	0	0
Dotations en fonds propres	0	0	60	0	0	0
Total hors FdC et AdP		9 568 493 714			9 005 653 968	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+110 315 216			+110 315 216	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+341 804 921			+126 159 469	
Total*	9 517 471 195	10 020 613 851	9 629 141 557	9 100 338 696	9 242 128 653	9 219 669 888

* y.c. FdC et AdP

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2020	Prévues en LFI pour 2021	Ouvertes en 2021	Ouverts en 2020	Prévus en LFI pour 2021	Ouverts en 2021
Dépenses de personnel	105 747 664	104 306 388	120 772 943	105 747 664	104 306 388	120 772 943
Autres natures de dépenses	57 897 962	47 072 834	68 906 604	57 897 962	47 072 834	68 906 604
Total	163 645 626	151 379 222	189 679 547	163 645 626	151 379 222	189 679 547

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE ADP

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2021	9 508 384	10 495 285	9 508 384	10 495 285				
03/2021	3 615 231	2 610 951	3 615 231	2 610 951				

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
04/2021	2 765 170	6 584 156	2 765 170	6 584 156				
05/2021	3 769 726	5 323 849	3 769 726	5 323 849				
06/2021	106 586	173 927	106 586	173 927				
07/2021	20 303 232	5 515 639	20 303 232	5 515 639				
08/2021	6 068 416	3 479 487	6 068 416	3 479 487				
09/2021	1 370 759	620 989	1 370 759	620 989				
10/2021	22 543 469	7 630 798	22 543 469	7 630 798				
11/2021	10 660 704	11 516 502	10 660 704	11 516 502				
12/2021	40 061 149	3 996 262	40 061 149	3 996 262				
01/2022	117	3 972	117	3 972				
Total	120 772 943	57 951 817	120 772 943	57 951 817				

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2021		160 522		160 522				
03/2021		765 618		765 618				
04/2021		174 999		174 999				
05/2021		112 255		112 255				
06/2021		314 870		314 870				
07/2021		71 299		71 299				
08/2021		1 821 594		1 821 594				
09/2021		104 452		104 452				
10/2021		493 856		493 856				
11/2021		5 075 246		5 075 246				
12/2021		1 860 076		1 860 076				
Total		10 954 787		10 954 787				

ARRÊTÉS DE RÉPARTITION POUR MESURES GÉNÉRALES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
03/11/2021	1 075 581		1 075 581					
Total	1 075 581		1 075 581					

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/01/2021		14 159 042						
Total		14 159 042						

ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
15/02/2021		202 026 647		26 647				
Total		202 026 647		26 647				

DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/06/2021	22 500	48 825 779	22 500	48 825 779				
17/11/2021		380 310		380 310				
19/11/2021	39 760		39 760			522 113		522 113
Total	62 260	49 206 089	62 260	49 206 089		522 113		522 113

DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/06/2021		290 539		290 539	271 298		271 298	
Total		290 539		290 539	271 298		271 298	

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
19/07/2021						10 128 036		10 128 036
01/12/2021		17 866 149		18 379 739	11 324 270		11 324 270	
Total		17 866 149		18 379 739	11 324 270	10 128 036	11 324 270	10 128 036

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général	121 910 784	352 455 070	121 910 784	136 809 618	11 595 568	10 650 149	11 595 568	10 650 149

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2021 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2021. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2021.

Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable.

Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). La portée du total s'avère toutefois limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (4)

(en millions d'euros)				
Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière subsidiaire		Chiffrage définitif 2020	Chiffrage initial 2021	Chiffrage actualisé 2021
120127	Exonération des indemnités versées aux réservistes en période d'instruction, aux personnes accomplissant un service civique ou une autre forme de volontariat Traitements, salaires, pensions et rentes viagères <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2000 - Dernière modification : 2010 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 81-17°, DM</i>	88	84	75
120145	Exonération de l'impôt sur le revenu de l'indemnité journalière d'absence temporaire versée aux personnels des compagnies républicaines de sécurité et aux gendarmes mobiles Traitements, salaires, pensions et rentes viagères <i>Bénéficiaires 2019 : 23668 Ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2016 - Dernière modification : 2016 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 81 - 23° ter</i>	11	12	12
520127	Exonération de droits de mutation des dons en numéraires reçus par les victimes d'actes terroristes ou, en cas de décès, par leurs proches et des dons numéraires reçus par les militaires, policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers ou agents des douanes blessés en opération ou, en cas de décès, par leurs proches Mutations à titre gratuit <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Ménages - Création : 2015 - Dernière modification : 2016 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 796 bis</i>	nc	nc	nc
520122	Exonération de droits de mutation des successions des policiers, des gendarmes et des agents des douanes décédés dans l'accomplissement de leur mission Mutations à titre gratuit <i>Bénéficiaires 2019 : (nombre non déterminé) Ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2009 - Dernière modification : 2015 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 796-I-9° et 10°</i>	ε	ε	ε
Total		99	96	87

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Ordre et sécurité publics	3 538 645 685 3 608 952 595	236 486	3 538 645 685 3 609 189 081	3 538 645 685 3 608 952 595	236 486	3 538 645 685 3 609 189 081
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 528 792 655 3 592 842 971	236 486	3 528 792 655 3 593 079 457	3 528 792 655 3 592 842 971	236 486	3 528 792 655 3 593 079 457
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	9 853 030 16 109 624		9 853 030 16 109 624	9 853 030 16 109 624		9 853 030 16 109 624
02 – Sécurité routière	738 490 958 739 674 424		738 490 958 739 674 424	738 490 958 739 674 424	87 452	738 490 958 739 761 876
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	738 121 713 739 448 959		738 121 713 739 448 959	738 121 713 739 448 959	87 452	738 121 713 739 536 411
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	369 245 225 465		369 245 225 465	369 245 225 465		369 245 225 465
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 244 236 443 2 271 341 531	29 537	2 244 236 443 2 271 371 068	2 244 236 443 2 271 341 531	29 128	2 244 236 443 2 271 370 659
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 234 234 703 2 261 821 031	6 109	2 234 234 703 2 261 827 140	2 234 234 703 2 261 821 031	5 699	2 234 234 703 2 261 826 730
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	10 001 740 9 520 500	23 429	10 001 740 9 543 929	10 001 740 9 520 500	23 429	10 001 740 9 543 929
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 051 672 675 1 053 190 768	1 836 547 168 1 809 068 562	3 039 599 065 2 862 259 330	1 051 672 675 1 053 190 768	1 273 707 422 1 399 509 851	2 476 759 319 2 452 700 619
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	909 753 185 912 491 227	1 836 547 168 1 809 096 573	2 897 679 575 2 721 587 800	909 753 185 912 491 227	1 273 707 422 1 399 503 784	2 334 839 829 2 311 995 011
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	141 919 490 140 699 541	-28 011	141 919 490 140 671 530	141 919 490 140 699 541	6 066	141 919 490 140 705 607
05 – Exercice des missions militaires	158 900 785 146 647 654		158 900 785 146 647 654	158 900 785 146 647 654		158 900 785 146 647 654
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	157 777 243 146 647 654		157 777 243 146 647 654	157 777 243 146 647 654		157 777 243 146 647 654
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 123 542		1 123 542 0	1 123 542		1 123 542 0
Total des crédits prévus en LFI *	7 731 946 546	1 836 547 168	9 568 493 714	7 731 946 546	1 273 707 422	9 005 653 968
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+110 315 216	+341 804 921	+452 120 137	+110 315 216	+126 159 469	+236 474 685
Total des crédits ouverts	7 842 261 762	2 178 352 089	10 020 613 851	7 842 261 762	1 399 866 891	9 242 128 653
Total des crédits consommés	7 819 806 972	1 809 334 585	9 629 141 557	7 819 806 972	1 399 862 916	9 219 669 888
Crédits ouverts - crédits consommés	+22 454 790	+369 017 504	+391 472 293	+22 454 790	+3 975	+22 458 764

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	7 719 713 716	1 843 545 326	9 563 259 042	7 719 713 716	1 280 705 580	9 000 419 296
Amendements	+12 232 830	-6 998 158	+5 234 672	+12 232 830	-6 998 158	+5 234 672
LFI	7 731 946 546	1 836 547 168	9 568 493 714	7 731 946 546	1 273 707 422	9 005 653 968

Concernant le T2 :

Le PLF 2021 de 7 719,7 M€ a fait l'objet d'un ajustement de 12 232 830 € CAS Pensions compris à la suite d'un amendement gouvernemental. L'amendement prévoyait un financement pour les mesures suivantes :

- Indemnité de mobilité géographique (4,3 M€) ;
- NBI CEGN (0,03 M€) ;
- Astreintes des personnels civils (0,5 M€) ;
- Revalorisation de la majoration OPJ (4,2 M€) ;
- Accélération de l'avancement (3,2 M€).

Concernant le HT2 :

Le PLF 2021 de 1 843,5 M€ en AE et 1 280,7 M€ en CP a fait l'objet d'un ajustement de 6 998 158 € en AE et en CP à la suite un amendement gouvernemental.

MODIFICATIONS DE MAQUETTE

Le P152 n'a pas vu sa maquette modifiée en 2022.

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Pour le titre 2 :

Par décret n°2021-830 du 28 juin 2021 portant décret de virement :

- 118 514 € ont été transférés du programme 152 vers le programme 216 "Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur" au titre du financement de l'emploi du chef de la mission gouvernance carte agent ministériel au sein du service du haut-fonctionnaire de défense ;
- 152 784 € ont été transférés du programme 152 vers le programme 216 "Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur" au titre du financement de la construction de l'équipe du réseau radio du futur.

Par décret n°2021-831 du 28 juin 2021 portant transfert de crédits :

- 22 500 € ont été transférés du programme 147 "Politique de la ville" vers le programme 152 au titre de la compensation des délégués du Préfet.

Par décret n°2021-1509 du 19 novembre 2021 portant transfert de crédits :

- 39 760 € ont été transférés du programme 352 "innovation et transformation numériques" vers le programme 152 au titre du financement de deux EIG recrutés pour le défi "CyberIMP@CT" dans le cadre de la campagne EIG5.

Par arrêté du 3 novembre 2021 portant répartition de crédits :

- 1 M€ ont été répartis au profit du programme 152 au titre du capital décès ;

- 75 581 € ont été répartis au profit du programme 152 au titre du forfait mobilité durable du premier semestre 2021.

Par la loi n°2021-1549 du 1er décembre de finances rectificative pour 2021, 11 324 270 € CAS Pensions compris ont été annulés.

Pour le hors titre 2 :

- **décrets d'ouverture, de transfert ou de virement : + 49 M€ en AE et en CP**
 - décret n° 2021-831 du 28 juin 2021 portant les transferts de crédits suivants :
 - en provenance du programme 363 «Compétitivité» de la mission «Plan de relance» d'un montant de 43 627 238 € en AE et CP à destination du programme 152 et destiné au financement du maintien en condition opérationnelle et à la modernisation des moyens de la gendarmerie nationale ;
 - à destination du programme 123 destinés au financement du remboursement des frais de la quarantaine obligatoire en Nouvelle-Calédonie d'un montant de 1 061 224 € en AE et CP en provenance du programme 152;
 - d'un montant de 6 259 765 € en AE et CP en provenance du programme 212 à destination du programme 152, destiné au financement du solde des opérations de soutien réalisées au profit des ministères des armées et de l'intérieur ;
 - décret n° 2021-830 du 28 juin 2021 portant les virements de crédits suivants :
 - à destination du programme 216 et destinés au budget du centre national de ressources et de résilience (CN2R) d'un montant de 80 946 € en AE et CP en provenance du programme 152 relatif à l'annuité 2020 ;
 - à destination du programme 216 et destinés au budget du centre national de ressources et de résilience (CN2R) d'un montant de 80 946 € en AE et CP en provenance du programme 152 relatif à l'annuité 2021 ;
 - d'un montant de 270 000 € en AE et CP en provenance du programme 152 et à destination du programme 216 destiné au financement des transports outre-mer COVID au profit des services de la gendarmerie ;
 - d'un montant de 716 000 € en AE et CP en provenance du programme 216 et à destination du programme 152, destiné au financement des travaux du service central des réseaux et technologies avancées (SCRTA) ;
 - d'un montant de 16 431 € en AE et CP en provenance du programme 216 et à destination du programme 152, destiné au financement des dépenses du groupement de soutien et d'appui (GSA) à Issy-les-Moulineaux ;
 - d'un montant de 10 000 € en AE et CP en provenance du programme 152 et à destination du programme 216, destiné au financement de la construction de l'équipe du réseau radio du futur.
 - décret n° 2021-1498 du 17 novembre 2021 portant les transferts de crédits suivants :
 - d'un montant de 380 310 € en AE et CP en provenance du programme 129 SGDSN dédiés à l'étude et développement de contre-mesures médicales destinées à protéger les forces d'intervention.
 - décret n° 2021-1509 du 19 novembre 2021 portant les transferts de crédits suivants :
 - à destination du programme 129 «Coordination du travail gouvernemental» de la mission «Direction de l'action du Gouvernement» et destinés au financement de la campagne du service d'information du gouvernement en matière de lutte contre les stupéfiants, d'un montant de 75 000 € ;
 - à destination du programme 129 «Coordination du travail gouvernemental» de la mission «Direction de l'action du Gouvernement» et destinés au financement du site-Mémorial du camp des Milles, d'un montant de 112 118 € ;
 - à destination du programme 178 «Préparation et emploi des forces» de la mission «Défense», destiné au financement de la formation des pilotes de la gendarmerie au sein de l'École de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (EALAT), d'un montant de 334 995 €.
- **Lois de finances rectificatives : 7,7 M€ en AE et 8,3 M€ en CP**
 - La loi 2021-953 du 19 juillet 2021 de finances rectificative pour 2021 annule des crédits à hauteur de 10 128 036 € en AE et en CP.
 - La loi 2021-1549 du 1er décembre 2021 de finances rectificative pour 2021 ouvre des crédits supplémentaires à hauteur de 17 866 149 € en AE et 18 379 739 en CP.

- **Reports : 216,2 M€ en AE et 0,03 M€ en CP**

- AE affectées non engagées (13,9 M€ d'opérations immobilières, 0,01 M€ de programme équipement SIC, 0,1 M€ d'acquisition de véhicules, 0,2 M€ d'acquisition hélicoptères et accessoires) 14,2 M€ en AE ;
- attributions de produits et fonds de concours ouverts tardivement 0,02 M€ en AE et CP ;
- report d'autorisations d'engagement issus de la gestion 2020 afin d'offrir au P152 la possibilité de lancer les opérations d'investissement relatives au renouvellement des véhicules blindés ainsi que les véhicules de maintien de l'ordre de la gendarmerie 202 M€ en AE.

ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Pour le titre 2, le P152 a perçu 120 772 826 € CAS Pensions compris (dont 64 431 769 € hors CAS Pensions) d'attributions de produits liées au remboursement des effectifs mis à disposition d'organismes extérieurs qui ne participent pas directement à la performance du programme (essentiellement EDF, Sandhurst, Banque de France, CEA et SNCF).

En 2021, aucun fonds de concours n'a été perçu en titre 2 par le P152.

Pour le hors titre 2, 68,9 M€ (en AE et en CP) ont été rattachés au P152 au titre des fonds de concours (10 954 787 €) et attributions de produits (57 951 817 €), répartis de la façon suivante:

- 9,7 M€ au titre de la participation des partenaires publics et privés au financement d'actions de formation et de lutte contre l'insécurité ;
- 1,3 M€ au titre de la participation contractuelle au financement de divers travaux d'équipements ;
- 4,0 M€ au titre du remboursement des prestations de services d'ordre ;
- 1,0 M€ au titre du remboursement des dépenses supplémentaires engagées par la GN à l'occasion de sa participation à des missions non spécifiques ;
- 5,4 M€ au titre de la cession de biens immobiliers ;
- 47,2 M€ au titre de la rémunération des prestations (EDF, CEA, ANDRA, BDF...) fournies par la GN ;
- 0,1 M€ au titre de produit de cessions de biens mobiliers – outre-mer et étranger ;
- 0,3 M€ au titre de la rémunération des prestations fournies par la GN outre-mer et à l'étranger.

RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	38 659 733	73 461 887	112 121 620	38 659 733	50 948 297	89 608 030
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	-24 000 000	-24 000 000	0	-24 000 000	-24 000 000
Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)	38 659 733	49 461 887	88 121 620	38 659 733	26 948 297	65 608 030

Concernant le titre 2 :

La réserve de précaution s'élevait initialement à 38 659 733 € en début de gestion (soit 0,5 % des crédits ouverts en LFI) dont 21 345 261€ au titre des crédits hors CAS Pensions et 17 314 472 € au titre des crédits du CAS Pensions.

La réserve de précaution a fait l'objet d'un dégel partiel de 10 020 991 € Hors CAS Pensions.

Concernant le hors titre 2 :

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Justification au premier euro

La réserve de précaution représente, pour le P152, 4 % des crédits votés en LFI (1 836,5 M€ en AE et 1 273,7 M€ en CP), soit 73,5 M€ en AE et 51 M€ en CP.

A l'instar de 2020, la réserve de précaution a été positionnée de manière homothétique sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement, y compris sur le fonctionnement courant des unités dont les dotations ont été de ce fait contractées de 11 % en début de gestion.

La réserve de précaution a fait l'objet des mouvements suivants :

- le dégel anticipé de 24 000 000 € en AE/CP intervenu le 25 août 2021 ;
- l'annulation de crédits à hauteur de 10 128 036 € en AE et en CP (La loi 2021-953 du 19 juillet 2021 de finances rectificative pour 2021) ;
- le dégel du reliquat de la réserve de précaution le 19 novembre 2021.

EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2020	Réalisation 2020	LFI + LFR 2021	Transferts de gestion 2021	Réalisation 2021	Écart à LFI + LFR 2021 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
1160 – Hauts fonctionnaires	0,00	7,41	0,00	0,00	9,80	+9,80
1174 – Personnels administratifs cat A	0,00	293,66	151,00	0,00	316,78	+165,78
1175 – Personnels administratifs cat B	+1,00	595,73	587,00	0,00	618,28	+31,28
1176 – Personnels administratifs cat C	+1,00	1 665,83	1 946,00	0,00	1 647,79	-298,21
1162 – Personnels techniques	0,00	1 914,89	2 139,00	+1,00	2 043,47	-96,53
1165 – Ouvriers d'Etat	0,00	322,77	426,00	0,00	288,61	-137,39
1177 – Officiers de gendarmerie	0,00	5 728,16	6 143,00	0,00	5 718,65	-424,35
1178 – Officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale	0,00	543,43	533,00	0,00	568,51	+35,51
1179 – Sous-officiers de gendarmerie	-1,00	71 483,40	72 615,00	0,00	72 178,73	-436,27
1180 – Sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale	0,00	4 560,67	4 708,00	0,00	4 668,67	-39,33
1172 – Volontaires (gendarmes)	0,00	12 090,27	12 201,00	0,00	12 026,34	-174,66
Total	+1,00	99 206,22	101 449,00	+1,00	100 085,63	-1 364,37

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI	Mesures de transfert en LFI	Corrections techniques	Impact des schémas d'emplois pour 2021	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2020 sur 2021	dont impact du schéma d'emplois 2021 sur 2021
	(6)	(7)	(8)	(5-4)-(2-1)-(6+7+8)		
1160 – Hauts fonctionnaires	0,00	0,00	0,00	+2,39	+1,26	+1,13
1174 – Personnels administratifs cat A	0,00	0,00	-1,66	+24,78	+12,70	+12,08
1175 – Personnels administratifs cat B	0,00	0,00	-7,10	+30,65	+34,46	-3,81
1176 – Personnels administratifs cat C	0,00	0,00	+9,98	-27,02	-10,66	-16,36
1162 – Personnels techniques	0,00	0,00	-9,52	+137,10	+68,87	+68,23
1165 – Ouvriers d'Etat	0,00	0,00	+0,15	-34,31	-17,80	-16,51

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2021 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2020 sur 2021	dont impact du schéma d'emplois 2021 sur 2021
1177 – Officiers de gendarmerie	0,00	0,00	+7,58	-17,09	+35,26	-52,35
1178 – Officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale	0,00	0,00	+0,10	+24,98	+18,95	+6,03
1179 – Sous-officiers de gendarmerie	0,00	+1,00	-89,58	+782,91	+855,75	-72,84
1180 – Sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale	0,00	+5,00	-1,65	+104,65	+76,40	+28,25
1172 – Volontaires (gendarmes)	0,00	+12,00	-46,54	-29,39	+44,81	-74,20
Total	0,00	+18,00	-138,24	+999,65	+1 120,00	-120,35

La catégorie d'emplois « officiers » comprend également les officiers des armées.

La consommation du plafond d'emplois en 2021 est de 100 085,63 ETPT (cf. colonne 5) et comprend 304 ETPT d'apprentis.

Par décret n° 2021-1509 du 19 novembre 2021 portant transfert de crédits, 1 ETPT a été transféré du programme 352 « innovation et transformation numériques » vers le programme 152 au titre du financement de deux entrepreneurs d'intérêt général (EIG) recrutés pour le défi « CyberIMP@CT » dans le cadre de la campagne EIG5.

La colonne « mesures de transfert en LFI » correspond à la prévision inscrite en LFI 2021.

La colonne « corrections techniques » prend en compte :

- + 14 ETPT relatifs à l'évolution des effectifs d'apprentis en 2021 (304 ETPT en 2021 contre 290 ETPT en 2020) dans la mesure où ces personnels ne sont pas intégrés dans le schéma d'emplois ;
- + 1 ETPT relatif à la reprise du transfert de 1 ETPT au profit du CCED, inclus dans les transferts en LFI 2021 mais réalisé en gestion 2020 ;
- -1 ETPT transféré par décret n°2021-830 du 28 juin 2021 portant virement de crédits, associé aux crédits de titre 2 d'un montant de 118 514 € en AE et CP à destination du programme 216 « Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur » destiné au financement de l'emploi du chef de la mission gouvernance carte agent ministériel au sein du service du haut-fonctionnaire de défense ;
- -4 ETPT transférés par décret n°2021-830 du 28 juin 2021 portant virement de crédits, associés aux crédits de titre 2 d'un montant de 152 784 € en AE et CP à destination du programme 216 « Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur », destiné au financement de l'équipe du réseau radio du futur ;
- des corrections techniques ont dû être apportées pour tenir compte des écarts dus à des arrondis issus des outils budgétaires pour le calcul de l'impact du schéma d'emplois.

Pour un schéma d'emplois réalisé 2021 de + 351,48 ETPT, son impact en ETPT sur 2021 est négatif et s'établit à -120,35 ETPT du fait d'un mois moyen d'entrée global (7,3) supérieur au mois moyen de sortie global (7).

ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	dont départs en retraite	Mois moyen des sorties	Entrées	dont primo recrutements	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois Réalisation	Schéma d'emplois Prévision PAP
1160 – Hauts fonctionnaires	0,00	0,00	7,60	2,00	0,00	6,20	+2,00	0,00

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Justification au premier euro

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	dont départs en retraite	Mois moyen des sorties	Entrées	dont primo recrutements	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	Schéma d'emplois
							Réalisation	Prévision PAP
1174 – Personnels administratifs cat A	75,00	4,00	7,60	79,70	31,70	6,10	+4,70	+2,00
1175 – Personnels administratifs cat B	129,40	16,50	6,60	130,40	29,00	7,00	+1,00	+28,00
1176 – Personnels administratifs cat C	336,30	24,70	6,80	343,40	135,40	7,50	+7,10	+14,00
1162 – Personnels techniques	290,42	25,90	7,20	385,10	171,20	6,50	+94,68	+55,00
1165 – Ouvriers d'Etat	32,50	24,50	6,60	1,50	0,00	6,40	-31,00	-23,00
1177 – Officiers de gendarmerie	477,00	306,00	7,00	438,00	100,00	7,90	-39,00	-262,00
1178 – Officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale	48,00	9,00	7,60	65,00	31,00	7,90	+17,00	+7,00
1179 – Sous-officiers de gendarmerie	4 743,00	2 698,00	7,10	4 841,00	3 912,00	7,40	+98,00	+424,00
1180 – Sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale	431,00	124,00	6,90	443,00	299,00	6,30	+12,00	+73,00
1172 – Volontaires (gendarmes)	6 483,00	0,00	7,00	6 668,00	6 301,00	7,30	+185,00	-1,00
Total	13 045,62	3 232,60		13 397,10	11 010,30		+351,48	+317,00

Le tableau de l'évolution des emplois retrace l'ensemble des flux d'entrée et de sortie sur les différentes catégories d'emplois du programme, y compris les flux internes, à l'exception des transferts.

L'évolution des emplois présents entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021 pour le programme « Gendarmerie nationale » est de **+ 351 ETP**, hors mesures de transfert et de périmètre et hors corrections techniques :

- + 317 ETP au titre du schéma d'emplois présenté dans le PAP pour 2021 ;
- + 34 ETP réalisés au-delà du schéma d'emplois 2021 (mouvements intervenus en fin de gestion 2021). Afin de compenser les départs du programme, des incorporations de GAV et de SOG ont été effectuées. Le dépassement du schéma d'emplois résulte du nombre d'incorporations effectuées, ce dernier étant fixe pour chaque campagne de recrutement.

La prise en compte des transferts porte le solde de l'ensemble des flux d'entrée et de sortie à **+ 370 ETP** :

- + 351 ETP correspondant au schéma d'emplois réalisé ;
- + 19 ETP correspondant au solde des transferts budgétaires votés en LFI 2021, retraités du transfert en gestion 2020 au profit du commissariat aux communications électroniques de défense (CCED) ;
Remarque : le transfert de 1 ETP au profit du CCED ayant été effectué en gestion 2020 avec pour conséquence d'avoir abaissé le schéma d'emplois 2020 de 1 ETP (241 créations de postes au lieu de 242 prévues), ce transfert n'a pas d'effet sur le schéma d'emplois 2021.

Au global l'écart entre le volume de sorties et d'entrées réalisées (flux internes compris) et le prévisionnel (hors flux internes) est important :

- les flux de sorties prévisionnels étaient de 11 414 ETP pour un réalisé de 13 046 ETP, soit un écart de +14,3% ;
- les flux d'entrées prévisionnels étaient de 11 731 ETP pour un réalisé de 13 397 ETP, soit un écart de +14,2 %.

Sorties réalisées en 2021

Les sorties ont été plus nombreuses concernant les sous-officiers, notamment avec un volume de radiations et de départs en situations interruptives plus important que prévu.

Pour la catégorie des gendarmes adjoints volontaires, les sorties ont été nettement plus nombreuses du fait d'une réussite au concours SOG plus importante que prévu (flux internes) mais également de départs en situations interruptives plus nombreux.

Pour les catégories d'emplois de personnels civils, les sorties ont été globalement plus importantes que prévu. Les départs en retraite ont été moins importants. Ces sorties plus importantes que prévu sont dues notamment aux départs en mobilité des personnels civils de catégorie C.

Entrées réalisées en 2021

Les départs plus importants des sous-officiers, des volontaires et des personnels civils ont été compensés par des entrées supplémentaires avec une part importante de primo-entrants afin de respecter le schéma d'emplois voté en LFI 2021.

Il est à préciser que le réalisé compte 200 ETP de flux internes liés au recrutement des officiers « semi-direct » et « issus du rang » par voie de concours interne (depuis la sous-catégorie « sous-officiers »).

EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

(en ETPT)

Service	Prévision LFI	Réalisation	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	Impact des schémas d'emplois pour 2021	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2020 sur 2021	dont impact du schéma d'emplois 2021 sur 2021
Administration centrale	2 297,00	2 261,24	0,00	0,00	-5,00	-55,98	-67,29	+11,31
Services régionaux	6 069,00	5 987,43	0,00	0,00	0,00	+197,41	+195,35	+2,06
Services à l'étranger	109,00	107,75	0,00	0,00	0,00	+2,17	+2,17	0,00
Services départementaux	66 936,00	66 039,69	0,00	0,00	0,00	+432,58	+542,64	-110,06
Autres	26 038,00	25 689,52	+18,00	0,00	-133,24	+423,47	+447,13	-23,66
Total	101 449,00	100 085,63	+18,00	0,00	-138,24	+999,65	+1 120,00	-120,35

(en ETP)

Service	Schéma d'emplois Prévision PAP	ETP au 31/12/2021 Réalisation
Administration centrale	-33,00	2 325,27
Services régionaux	-6,00	6 179,27
Services à l'étranger	0,00	108,98
Services départementaux	+321,00	65 969,63
Autres	+35,00	25 810,84
Total	+317,00	100 393,99

Les services régionaux et départementaux comprennent les unités de gendarmerie hors administration centrale, services à l'étranger et unités détaillées ci-après dans la ligne « Autres » (exemples de services régionaux et départementaux : groupements de gendarmerie départementale, sections de recherches, états-majors régionaux...).

Dans la ligne « Autres » relative à la réalisation 2021 exprimée en ETPT figurent les emplois :

- des écoles et centres d'instruction (y compris les élèves) : 5 103 ETPT ;

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Justification au premier euro

- des unités de prévention et de gestion des crises (groupements et escadrons de gendarmerie mobile, garde républicaine, groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire) : 17 849 ETPT ;
- des unités judiciaires à vocation nationale (offices centraux et pôle judiciaire de la gendarmerie nationale) : 730 ETPT ;
- des unités organiquement rattachées à la gendarmerie des transports aériens : 1 030 ETPT ;
- du centre automatisé de constatation des infractions routières : 15 ETPT ;
- des forces aériennes de la gendarmerie nationale : 479 ETPT ;
- du commandement des réserves de la gendarmerie nationale : 27 ETPT ;
- du commandement de la gendarmerie des voies navigables : 8 ETPT ;
- du commandement de la gendarmerie dans le cyberspace : 145 ETPT ;
- des apprentis : 304 ETPT.

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
01 – Ordre et sécurité publics	45 291,00	44 917,91
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	45 165,00	44 721,94
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	126,00	195,97
02 – Sécurité routière	10 009,00	9 721,43
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	10 004,00	9 718,54
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	5,00	2,89
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	29 183,00	28 748,45
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	29 054,00	28 630,67
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	129,00	117,78
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	14 987,00	14 925,82
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	12 964,00	12 981,22
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	2 023,00	1 944,60
05 – Exercice des missions militaires	1 979,00	1 772,02
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	1 965,00	1 772,02
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	14,00	0,00
Total	101 449,00	100 085,63
Transferts en gestion		+1,00

Cette répartition tient compte des règles suivantes :

- pour les unités dont l'activité est exclusivement dédiée à une action (exemple : section de recherches pour l'action 3), l'intégralité des ETPT alimente l'action concernée ;
- pour les unités multi-actions (exemple : brigades territoriales), une ventilation des ETPT est effectuée en fonction de la répartition horaire des activités des unités dans chacune des cinq actions.

Les apprentis sont inclus dans l'action 4.

RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2020-2021	Dépenses de titre 2 Coût total chargé (en M€)	Dépenses hors titre 2 Coût total (en M€)
304,00	3,52	1,08

Pour l'année 2021, les apprentis représentent 304 ETPT. Leur nombre s'élevait à 369 ETP au 31 décembre 2021.

Les principales filières d'emplois sont les suivantes :

Informatique = 20 %

Hôtellerie-restauration = 20 %

Communication, information = 18 %

Logistique-maintenance (dont mécanique auto) = 18 %

Rh-Management = 14 %

Les derniers 10 % sont répartis entre droit, sécurité-défense (stratégie, relations internationales, géopolitique, etc.), criminologie, budget, domaine artistique, secrétariat, etc.

INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'indicateur de gestion des ressources humaines (ratio gérant/géré) figure au programme 216 "conduite et pilotage des politiques de l'intérieur", programme support du ministère de l'intérieur.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2020	Prévision LFI 2021	Exécution 2021
Rémunération d'activité	3 843 869 849	3 854 669 388	3 909 983 436
Cotisations et contributions sociales	3 840 455 162	3 858 939 297	3 892 834 736
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	3 450 578 420	3 462 894 341	3 496 983 106
– Civils (y.c. ATI)	63 448 966	69 315 754	64 622 823
– Militaires	3 387 129 455	3 393 578 587	3 432 360 283
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE	3 618 491	4 376 218	3 330 703
Autres cotisations	386 258 251	391 668 738	392 520 927
Prestations sociales et allocations diverses	17 271 321	18 337 862	16 988 801
Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)	7 701 596 332	7 731 946 546	7 819 806 972
Total titre 2 (hors CAS Pensions)	4 251 017 912	4 269 052 205	4 322 823 867
<i>FdC et AdP prévus en titre 2</i>		104 306 388	

Parmi les prestations sociales et allocations diverses, le montant payé en 2021 de l'allocation pour le retour à l'emploi est de 11 414 570 € (2 985 bénéficiaires au titre de l'année 2021 ; pour 2020, ce nombre s'élevait à 2 983 pour un montant payé de 11 598 091 €).

Dans la rubrique « Cotisations et contributions sociales », les taux appliqués en 2021 ont été les suivants :

- contribution employeur personnel militaire pour le CAS Pensions : 126,07 % ;
- contribution employeur personnel civil pour le CAS Pensions : 74,28 % ;

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Justification au premier euro

- contribution allocation temporaire d'invalidité (ATI) : 0,32 % ;
- cotisation employeur ouvriers de l'État pour le FSPOEIE : 35,01 %.

ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Socle d'exécution 2020 retraitée	4 181,83
Exécution 2020 hors CAS Pensions	4 251,02
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2021/ 2020	0,32
Débasage de dépenses au profil atypique :	-69,51
- GIPA	-0,16
- Indemnisation des jours de CET	-0,34
- Mesures de restructuration	0,00
- Autres dépenses de masse salariale	-69,02
Impact du schéma d'emplois	24,15
EAP schéma d'emplois 2020	30,93
Schéma d'emplois 2021	-6,77
Mesures catégorielles	25,57
Mesures générales	2,83
Rebasage de la GIPA	0,03
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	2,80
GVT solde	-2,78
GVT positif	65,67
GVT négatif	-68,46
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA	59,13
Indemnisation des jours de CET	0,36
Mesures de restructurations	
Autres rebasages	58,77
Autres variations des dépenses de personnel	32,10
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	3,96
Autres variations	28,14
Total	4 322,82

Le montant affiché dans la ligne « Impact des mesures de transferts et de périmètre » correspond aux transferts budgétaires 2021.

La ligne « Autres dépenses de masse salariale » de la rubrique « Débasage de dépenses au profil atypique » d'un montant de - 69,02 M€ comprend dans le retraitement de l'exécution de l'année 2020 :

- les attributions de produits (- 56,19 M€) ;
- les rétablissements de crédits (- 3,11 M€) correspondant au solde déduit du report des rétablissements de crédits 2020 sur 2021 (- 16,07 M€) et de l'intégration des rétablissements de crédits de 2019 sur 2020 (+ 12,96 M€) ;
- les ajustements dus au retard de la prise en paye des élèves incorporés sur les derniers mois de l'année (+ 0,97 M€), correspondant à la déduction des montants 2019 payés en 2020 et à l'ajout des montants 2020 payés en 2021 ;
- le désoclage de la prime COVID (- 10,63 M€) ;
- le financement des délégués du préfet (- 0,06 M€).

La ligne « Autres rebasages » de la catégorie « Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA » d'un montant de 58,77 M€ correspond :

- aux attributions de produits perçues en 2021 (64,43 M€) ;

- les rétablissements de crédits correspondants au solde du retraitement des rétablissements de crédits 2020 rétablis sur 2021 et des rétablissements de crédits de 2021 non rétablis (- 6,1 M€) ;
- les ajustements dus au retard de la prise en paye des élèves incorporés sur les derniers mois de l'année correspondant aux montants 2020 payés en 2021 et aux montants 2021 qui seront payés en 2022 (+ 0,44 M€).

La ligne « Autres variations » de la catégorie « Autres variations des dépenses de personnel » d'un montant de + 28,14 M€ comprend principalement :

- la variation de la dépense liée à la réserve opérationnelle (+ 22,62 M€ par rapport à la dépense exécutée en 2020) ;
- la variation de la dépense liée à l'indemnité journalière d'absence temporaire (IJAT) (+ 2,92 M€ par rapport à la dépense exécutée en 2020) ;
- la variation de la dépense liée à la prime de résultats exceptionnelle (PRE) (- 0,2 M€ par rapport à la dépense exécutée en 2020) ;
- la variation de la dépense liée aux OPEX (- 0,32 M€ par rapport à la dépense exécutée en 2020) ;
- la variation des indemnités liées au renforcement des effectifs outre-mer (+ 0,58 M€) ;
- la mise en œuvre de l'indemnité spécifique de haute responsabilité (+ 0,21 M€).

S'agissant des dépenses sous enveloppe :

- la dépense au titre de l'IJAT est de 66,26 M€ ;
- la dépense au titre de la réserve opérationnelle est de 86,05 M€ ;
- la dépense au titre de la PRE est de 14,77 M€ ;
- la dépense au titre des OPEX est de 4,48 M€.

Mesures générales

L'indemnité dite de garantie du pouvoir d'achat (GIPA), prévue par le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008, représente une dépense de 0,028 M€ en 2021 pour 196 personnels.

Glissement vieillesse technicité

Le GVT positif est déterminé par comparaison de la masse salariale des présents-présents, corrigée des mesures de budgétisation liées à l'évolution de la valeur du point d'indice et aux mesures catégorielles. Le GVT positif est valorisé à 1,97 % soit + 65,67 M€ (1,52 % de la masse salariale hors CAS Pensions).

Le GVT négatif est valorisé à - 68,46 M€. Il représente - 1,58 % de la masse salariale hors CAS Pensions. Il résulte principalement du remplacement des départs définitifs par des primo-recrutements.

Le GVT solde est valorisé à - 2,78 M€. Il représente - 0,06 % de la masse salariale hors CAS Pensions.

COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1174 – Personnels administratifs cat A	59 278	59 812	53 945	53 599	52 590	48 400
1175 – Personnels administratifs cat B	36 154	38 874	36 938	32 111	33 908	32 782
1176 – Personnels administratifs cat C	28 806	34 295	28 699	25 395	27 824	25 303
1162 – Personnels techniques	36 656	35 878	41 271	32 955	30 533	37 515
1165 – Ouvriers d'Etat	62 271	56 989	59 012	41 792	38 353	39 610
1177 – Officiers de gendarmerie	62 498	72 229	71 046	56 470	65 971	64 423
1178 – Officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale	49 045	58 849	58 188	43 909	52 825	52 252
1179 – Sous-officiers de gendarmerie	32 474	43 510	45 154	29 112	39 581	40 810
1180 – Sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale	28 057	36 347	34 795	24 660	32 404	30 907
1172 – Volontaires (gendarmes)	15 430	16 076	16 101	13 930	14 526	14 531

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Justification au premier euro

Les coûts de la catégorie « ouvriers d'État » comprennent la cotisation employeur au FSPOEIE.

Les coûts moyens des personnels civils présentés *supra* concernent exclusivement les fonctionnaires titulaires, y compris les effectifs de la police nationale relevant budgétairement du P152.

MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2021	Coût	Coût en année pleine
Effets extension année pleine						107 426	159 303
Décroisement CAIOM/GRAF et création d'emplois fonctionnels dont postes HEA	1	A	Attachés d'administration de l'Etat	11-2020	10	6 121	7 345
Réexamen de l'IFSE	1 328	A,B,C	Civils	09-2020	8	101 305	151 958
Mesures statutaires						2 755 687	2 755 687
Mise en œuvre du PPCR pour les OCTA supérieurs	127	A	Officiers	01-2021	12	4 597	4 597
Mise en œuvre du PPCR pour les CSTAGN	214	B	Sous-officiers	01-2021	12	35 221	35 221
Accélération de l'avancement	598	B	Sous-officiers	01-2021	12	499 379	499 379
Mise en œuvre du PPCR pour les OG supérieurs	2 408	A	Officiers	01-2021	12	55 800	55 800
Repositionnement de l'encadrement supérieur de la GN	2 470	A	Officiers	01-2021	12	190 864	190 864
Mise en œuvre du PPCR pour les personnels civils	2 584	A, B, C	Civils	01-2021	12	411 799	411 799
Mise en œuvre du PPCR pour les SOG	6 672	B	Sous-officiers	01-2021	12	606 864	606 864
Surcoût des taux pro-pro des personnels militaires (ASA 25 adjudant compris)	8 962	B	Sous-officiers	01-2021	12	951 163	951 163
Mesures indemnitaires						22 709 253	27 077 193
NBI des personnels du commandement des écoles de la gendarmerie nationale	15	A,B,C	Civils	01-2021	12	19 271	19 271
Mise en œuvre de la prime de haute technicité (réforme structurelle "Majors RS")	70	B	Sous-officiers	01-2021	12	-221 951	-221 951
Astreintes des personnels civils	394	A, B, C	Civils	01-2021	12	500 000	500 000
Augmentation du contingent de primes de haute technicité (PHT)	400	B	Sous-officiers	11-2021	2	160 000	960 000
Augmentation du contingent de primes de qualification supérieure gendarmerie (PQSG)	1 500	B	Sous-officiers	11-2021	2	713 588	4 281 528
Rehaussement du taux de l'indemnité de sujétion spéciale police au profit des élèves gendarmes (ISSP)	4 593	B	Sous-officiers	01-2021	12	176 473	176 473
Mise en œuvre de l'indemnité de précarité	4 929	A, B, C	Civils	01-2021	12	713 869	713 869
Extension du bénéfice de l'indemnité journalière d'absence temporaire (IJAT)	13 500	A, B, C	Officiers, sous-officiers, volontaires	01-2021	12	4 000 000	4 000 000
Mise en œuvre de l'indemnité de mobilité géographique des militaires (IMGM)	16 827	A, B, C	Personnels militaires	01-2021	12	9 402 499	9 402 499
Revalorisation de la majoration de la prime d'officier de police judiciaire	33 544	A, B	Officiers et sous-officiers de Gendarmerie	01-2021	12	7 245 504	7 245 504
Total						25 572 366	29 992 183

25,57 M€ ont été dépensés pour les mesures catégorielles statutaires, indiciaires et indemnitaires contre 2,14 M€ prévus dans le PAP pour 2021.

L'écart entre la prévision inscrite dans le PAP pour 2021 et l'exécution découle de l'adoption d'un amendement au PLF 2021 (IMGM, NBI CEGN, astreintes des personnels civils, revalorisation de la majoration OPJ) et de l'exécution de mesures sous plafond (IJAT, IMGM, revalorisation de la majoration OPJ,...).

■ ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Mutuelles, associations		1 261 445		1 261 445
Total		1 261 445		1 261 445

Ces crédits correspondent au montant annuel versé au titre de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens conclue entre la Gendarmerie nationale et la Fondation Maison de la Gendarmerie en novembre 2020 pour 3 ans (2020-2022). Cette convention s'inscrit dans le cadre de la politique sociale mise en œuvre par le ministère des Armées. Elle permet de contribuer à l'action sociale de la fondation. Les crédits sont notamment employés pour les stages de reconstruction des blessés par le sport et pour le financement de prestations sociales diverses telles que l'aide à l'hébergement et l'aide financière.

Dépenses pluriannuelles

GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

GÉNÉRALISATION - EQUIPEMENT NUMÉRIQUE MOBILE DU PRIMO-INTERVENANT NEOGEND/NEOPOL

Le projet NEOGEND s'inscrit dans le plan de modernisation de la sécurité intérieure décidé par le ministre de l'Intérieur et mis en œuvre par et pour les forces de sécurité intérieure.

Ce projet vise à fournir à chaque gendarme des solutions numériques sécurisées de mobilité.

Ce projet poursuit les objectifs suivants :

- développer un nouveau modèle de mobilité moins centré sur le véhicule ;
- améliorer la sécurité des intervenants et l'efficacité des interventions ;
- renforcer la proximité avec la population ;
- moderniser et simplifier les processus de travail pour les gendarmes.

Année de lancement du projet	2014
Financement	0152-04
Zone fonctionnelle principale	Gestion des Systèmes d'Information et de Communication

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2018 et années précédentes		2019 Exécution		2020 Exécution		2021 Prévision		2021 Exécution		2022 Prévision PAP 2022		2023 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	54,41	30,15	0,50	12,12	0,08	12,73	39,30	11,25	39,35	10,04	18,09	25,08	86,85	109,18	199,29	199,29
Titre 2	11,34	11,34	2,39	2,39	2,39	2,39	2,00	2,00	2,55	2,55	2,00	2,00	2,00	2,00	22,68	22,68
Total	65,75	41,48	2,89	14,51	2,47	15,12	41,30	13,25	41,90	12,59	20,09	27,08	88,85	111,18	221,96	221,96

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	62,43	221,96	+255,55 %
Durée totale en mois	60	108	+80,00 %

Le projet initial NEOGEND était prévu sur la période 2016 à 2020, il est aujourd'hui un outil indispensable aux gendarmes pour accomplir ses missions dans de bonnes conditions. Ainsi si NEOGEND est reconduit budgétairement pour trois ans, l'utilisation de NEO et ses évolutions perdurera bien au-delà. Il faut également mentionner que pour 2023 et 2024, le projet NEO sera complété par PC Storm. PC Storm s'intègre dans l'écosystème métier NEO et permet :

- d'introduire des mécanismes de communication préférentiels et prioritaires sur le réseau métropolitain ;
- de disposer de coeurs de réseau dédiés chez l'opérateur ;
- de développer des passerelles d'interopérabilité entre les réseaux bas débit (RUBIS et INPT) et les "bulles tactiques 4G".

Le coût du projet initial était de 62,4 M€. Le coût complémentaire du projet est de 159,6 M€ permettant de prendre en charge le coût de NEO sur les années 2021 à 2024, un passage à un forfait 4G contenant plus de data, et une extension du périmètre des gendarmes bénéficiaires de NEOGEND (de 60 000 à 100 000 environ). S'ajoute également le coût, pour 2023 et 2024, du déploiement de PC Storm. Au total, le coût réactualisé du projet étendu est de 222 M€.

Le déploiement de NEOGEND a permis de nombreux gains d'efficacité qui portent sur le volume de contrôle des fichiers, une proximité accrue du citoyen, un renforcement de la sécurité et de la disponibilité des militaires du fait des gains de temps. Enfin, NEOGEND donne une image valorisante de modernité des services de l'État.

MARCHÉS DE PARTENARIAT

AOT-LOA / AOT DE LA VALETTE DU VAR – CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Cette AOT concerne une caserne de la gendarmerie nationale regroupant notamment le commandement du groupement de gendarmerie départementale du Var et ses unités subordonnées (brigade de recherches, peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires, brigade de prévention de la délinquance juvénile, escadron départementale de sécurité routière). Les locaux de service et techniques correspondants ainsi que 120 logements y sont construits.

Date de signature des documents contractuels : septembre 2012.

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier.

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 127,8 M€ courants.

Mise à disposition du bien immobilier : 22/10/2015 ;

Partenaire : SA HLM ERILIA ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

	2019 et avant		2020		2021		2022	2023	2024 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
AE CP									
Investissement	44 783 982 3 703 576	44 783 982 3 703 576	0 880 627	0 880 627	0 868 494	0 1 008 230	0 936 623	0 980 516	0 37 414 146
Fonctionnement	3 646 200 3 646 200	3 646 200 3 646 753	1 020 031 1 020 031	1 020 031 1 020 031	1 063 360 1 063 360	1 191 601 1 197 602	1 094 531 1 094 531	1 126 615 1 126 615	38 201 098 38 201 098
Financement	8 345 154 8 345 154	8 345 154 8 345 154	1 792 313 1 792 313	1 792 313 1 792 313	1 835 590 1 835 590	1 488 966 1 488 966	1 794 897 1 794 897	1 751 006 1 751 006	21 335 812 21 335 812

AOT-LOA / AOT DE LAVAL – CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Cette AOT concerne le groupement de gendarmerie départementale et ses unités subordonnées ainsi que des logements (92 logements et 30 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires) à Laval (Mayenne).

Date de signature des documents contractuels : 18 février 2008.

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier.

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Justification au premier euro

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 64,5 M€ courants.

Mise à disposition du bien immobilier : 8 janvier 2010.

Partenaire : DEXIA ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

	2019 et avant		2020		2021		2022	2023	2024 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
	31 587 139	31 587 139	0	0	0	0	0	0	0
Investissement	6 505 642	6 505 642	814 843	814 843	850 030	850 030	886 736	925 027	21 604 861
	5 790 068	5 828 858	24 215	24 215	24 473	289 643	24 735	25 002	2 605 504
Fonctionnement	5 790 068	2 669 304	24 215	248 711	24 473	567 535	24 735	25 002	2 605 504
	12 173 703	12 173 703	1 053 091	1 053 091	1 017 905	1 017 905	981 199	942 907	8 282 097
Financement	12 173 703	12 173 703	1 053 091	1 053 091	1 017 905	1 017 905	981 199	942 907	8 282 097

AOT-LOA / AOT DE CAEN – CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Cette AOT concerne un ensemble immobilier à usage de locaux de service et techniques et de logements (162 logements et 60 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires) au profit de la région de gendarmerie, du groupement de gendarmerie départementale et de ses unités subordonnées à Caen (Calvados).

Date de signature des documents contractuels : 18 juillet 2008.

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier.

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 138,3 M€ courants.

Mise à disposition du bien immobilier : 6 mai 2011.

Partenaire : SAS Claude Decaen ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

	2019 et avant		2020		2021		2022	2023	2024 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
	58 687 093	58 687 093	0	0	0	0	0	0	0
Investissement	10 615 061	10 615 061	1 489 334	1 489 334	1 547 019	1 547 506	1 606 950	1 669 214	41 759 515
	15 037 144	15 037 585	625 321	625 321	637 834	695 391	652 474	667 451	19 741 652
Fonctionnement	15 037 144	8 212 476	625 321	993 254	637 834	1 064 067	652 474	667 451	19 741 652
	18 126 784	18 126 784	1 892 529	1 892 529	1 834 843	1 834 843	1 774 912	1 712 649	16 859 432
Financement	18 126 784	18 126 784	1 892 529	1 892 529	1 834 843	1 834 843	1 774 912	1 712 649	16 859 432

AOT-LOA / AOT DE CHÂTEAUXROUX – CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET D'HÉBERGEMENTS AU PROFIT DES UNITÉS DU GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE

Cette AOT concerne un ensemble immobilier à usage de logements (194 logements et 30 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires) au profit du groupement de gendarmerie départementale, de ses unités subordonnées et d'un escadron de gendarmerie mobile à Châteauroux (Indre).

Date de signature des documents contractuels : 19 décembre 2007.

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier.

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 90,9 M€ courants.

Mise à disposition du bien immobilier : 19 janvier 2010.

Partenaire : Centor 36 SNC ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

	2019 et avant		2020		2021		2022	2023	2024 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	34 650 414 1 715 809	34 650 414 1 715 809	0 501 367	0 501 367	0 585 238	0 585 237	0 670 366	0 761 018	0 30 416 616
Fonctionnement	6 127 058 6 127 058	6 129 417 5 965 612	667 836 667 836	667 836 667 836	677 430 677 430	677 430 677 430	687 162 687 162	693 690 693 690	12 461 739 12 461 739
Financement	15 222 470 15 222 470	15 222 223 15 222 223	1 478 687 1 478 687	1 478 687 1 478 687	1 451 643 1 451 643	1 451 061 1 451 061	1 424 969 1 424 969	1 394 454 1 394 454	13 985 002 13 985 002

AOT-LOA / AOT DE MULHOUSE - CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Cette AOT concerne une caserne comprenant notamment le groupe de commandement de la compagnie de gendarmerie et de ses unités subordonnées (brigade territoriale, brigade de recherches, brigade motorisée, peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires), la construction de logements (67 logements et 24 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires), des zones de bureaux et de locaux techniques (garage, magasins de stockage, station de carburants, station de lavage, stationnement, soute à munitions, chenil).

Date de signature des documents contractuels : 24 mars 2010.

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier.

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 58,7 M€ courants.

Mise à disposition du bien immobilier : Mai 2012

Partenaire : SAS Auréa ;

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Justification au premier euro

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

AE CP	2019 et avant		2020		2021		2022	2023	2024 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	20 359 449	20 359 449	0	0	0	0	0	0	0
	2 841 592	2 841 592	450 104	450 104	472 317	472 317	495 627	520 086	15 579 723
Fonctionnement	3 921 717	3 927 727	515 629	515 629	525 230	703 207	535 017	544 992	12 014 309
	3 921 717	3 927 727	515 629	515 629	525 230	705 640	535 017	544 992	12 014 309
Financement	7 670 433	7 670 433	906 287	906 287	884 073	884 073	860 763	836 304	9 174 401
	7 670 433	7 670 433	906 287	906 287	884 073	884 073	860 763	836 304	9 174 401

AOT-LOA / AOT DE SATHONAY-CAMP - CONSTRUCTION DU PÔLE REGIONAL LYONNAIS DE LA GENDARMERIE

Cette AOT concerne un ensemble immobilier au profit du nouveau pôle régional de la gendarmerie sur l'emprise du quartier Maréchal de Castellane à Sathonay-Camp (Rhône). Cet ensemble comprend des zones de bureaux, de locaux techniques (ateliers, magasins de stockage, station de carburants, stand de tir, station de lavage, stationnement, cabine de peinture, soute à munitions, chenil), des logements (422 logements et 102 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires) et des locaux d'environnement (centre médical, gymnase, pôle alimentation, hôtellerie, aires de sports).

Date de signature des documents contractuels : 27 mai 2009.

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier.

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 411,4 M€ courants.

Mise à disposition du bien immobilier : 27 juillet 2012.

Partenaire : Sathonay Camp Services SAS ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

AE CP	2019 et avant		2020		2021		2022	2023	2024 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	176 276 149	176 276 149	0	0	0	0	0	0	0
	25 582 238	25 582 238	4 116 343	4 116 343	4 297 940	4 297 941	4 469 969	4 649 402	133 160 257
Fonctionnement	39 540 106	39 540 106	1 093 306	1 093 306	1 097 887	1 283 921	1 119 791	1 142 130	57 691 660
	39 540 106	19 486 863	1 093 306	2 690 121	1 097 887	2 890 767	1 119 791	1 142 130	57 691 660
Financement	49 260 629	49 260 629	6 206 811	6 206 811	6 025 213	6 025 213	5 853 185	5 673 752	60 398 882
	49 260 629	49 260 629	6 206 811	6 206 811	6 025 213	6 025 213	5 853 185	5 673 752	60 398 882

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) 2 178 352 089	CP ouverts en 2021 * (P1) 1 399 866 891
AE engagées en 2021 (E2) 1 809 334 585	CP consommés en 2021 (P2) 1 399 862 916
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) 209 156 337	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 632 425 486
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) 159 861 167	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 767 437 430

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) 2 196 925 190				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) -334 335 305				
Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net (R3 = R1 + R2) 1 862 589 885	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 632 425 486	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) 1 230 164 399
AE engagées en 2021 (E2) 1 809 334 585	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 767 437 430	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) 1 041 897 155
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R6 = R4 + R5) 2 272 061 554
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) 634 698 766
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) 1 637 362 788

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Au reste à payer de 2 272 M€ apparaissant dans le schéma ci-dessus, il faut ajouter les bascules d'engagements juridiques relatives aux partenariats publics/privés qui ont été exécutés en 2021 sur le programme budgétaire 363. Ainsi le montant du reste à payer s'élève à 2 448,3 M€ et est constitué comme suit :

- 85 % de ces crédits concernent le périmètre du titre 3 pour un montant de 2 079,2 M€, en forte augmentation du fait du passage progressif en AE pluriannuelles des baux locatifs et de certains marchés ;
- 15 % de ces crédits concernent le périmètre du titre 5 pour un montant de 359,0 M€ ;

Par unité de budgétisation, la répartition est la suivante :

- UB1 : fonctionnement courant pour 1,4 % soit 34,2 M€ ;
- UB2 : moyens mobiles pour 1,0 % soit 23,4 M€ ;
- UB3 : équipements pour 2,1 % soit 51,4 M€ ;
- UB4 : systèmes d'information et de communication pour 2,1 % soit 51,0 M€ ;
- UB5 : immobilier pour 82,2 % soit 2013,3 M€ ;
- UB6 : subventions pour 0,001 % soit 0,01 M€ ;
- UB spécifique pour 11,2 % soit 274,9 M€.

Entre fin 2020 et fin 2021, le reste à payer du programme évolue à la hausse de 609 M€. Une partie de cette évolution s'explique notamment par la mécanique des AE pluriannuelles et le fait que les baux soient encore en cours de « pluriannualisation ».

Justification par action

ACTION

01 – Ordre et sécurité publics

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Ordre et sécurité publics	3 538 645 685		3 538 645 685	3 538 645 685		3 538 645 685
	3 608 952 595	236 486	3 609 189 081	3 608 952 595	236 486	3 609 189 081
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 528 792 655		3 528 792 655	3 528 792 655		3 528 792 655
	3 592 842 971	236 486	3 593 079 457	3 592 842 971	236 486	3 593 079 457
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	9 853 030		9 853 030	9 853 030		9 853 030
	16 109 624		16 109 624	16 109 624		16 109 624

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	3 538 645 685	3 608 952 595	3 538 645 685	3 608 952 595
Rémunérations d'activité	1 762 355 111	1 807 270 919	1 762 355 111	1 807 270 919
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	1 757 447 997	1 799 203 632	1 757 447 997	1 799 203 632
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	4 907 114	8 067 287	4 907 114	8 067 287
Cotisations et contributions sociales	1 767 700 520	1 794 521 739	1 767 700 520	1 794 521 739
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	1 762 778 522	1 786 511 362	1 762 778 522	1 786 511 362
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	4 921 998	8 010 377	4 921 998	8 010 377
Prestations sociales et allocations diverses	8 590 054	7 159 938	8 590 054	7 159 938
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	8 566 136	7 127 978	8 566 136	7 127 978
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	23 918	31 960	23 918	31 960
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		9 765		9 765
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		9 765		9 765
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet		9 765		9 765
Titre 5 : Dépenses d'investissement		221 142		221 142
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		221 142		221 142
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet		221 142		221 142
Titre 6 : Dépenses d'intervention		5 579		5 579
Transferts aux autres collectivités		5 579		5 579
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet		5 579		5 579

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Justification au premier euro

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Total	3 538 645 685	3 609 189 081	3 538 645 685	3 609 189 081

ACTION**02 – Sécurité routière**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
02 – Sécurité routière	738 490 958 739 674 424		738 490 958 739 674 424	738 490 958 739 674 424		738 490 958 739 761 876
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	738 121 713 739 448 959		738 121 713 739 448 959	738 121 713 739 448 959		738 121 713 739 536 411
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	369 245 225 465		369 245 225 465	369 245 225 465		369 245 225 465

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	738 490 958	739 674 424	738 490 958	739 674 424
Rémunérations d'activité	361 086 367	363 571 072	361 086 367	363 571 072
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	360 905 824	363 460 250	360 905 824	363 460 250
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	180 543	110 822	180 543	110 822
Cotisations et contributions sociales	375 500 075	374 113 780	375 500 075	374 113 780
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	375 312 325	373 999 744	375 312 325	373 999 744
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	187 750	114 036	187 750	114 036
Prestations sociales et allocations diverses	1 904 516	1 989 572	1 904 516	1 989 572
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	1 903 564	1 988 965	1 903 564	1 988 965
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	952	606	952	606
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement				9 476
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel				9 476
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet				9 476
Titre 5 : Dépenses d'investissement				77 976
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État				77 976
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet				77 976
Total	738 490 958	739 674 424	738 490 958	739 761 876

ACTION**03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 244 236 443 2 271 341 531		2 244 236 443 2 271 371 068	2 244 236 443 2 271 341 531		2 244 236 443 2 271 370 659
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 234 234 703 2 261 821 031	6 109	2 234 234 703 2 261 827 140	2 234 234 703 2 261 821 031	5 699	2 234 234 703 2 261 826 730
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	10 001 740 9 520 500	23 429	10 001 740 9 543 929	10 001 740 9 520 500	23 429	10 001 740 9 543 929

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	2 244 236 443	2 271 341 531	2 244 236 443	2 271 341 531
Rémunérations d'activité	1 097 458 393	1 117 497 941	1 097 458 393	1 117 497 941
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	1 092 567 423	1 112 813 864	1 092 567 423	1 112 813 864
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	4 890 970	4 684 077	4 890 970	4 684 077
Cotisations et contributions sociales	1 141 238 958	1 149 046 827	1 141 238 958	1 149 046 827
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	1 136 152 874	1 144 230 510	1 136 152 874	1 144 230 510
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	5 086 084	4 816 317	5 086 084	4 816 317
Prestations sociales et allocations diverses	5 539 092	4 796 763	5 539 092	4 796 763
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	5 514 406	4 776 657	5 514 406	4 776 657
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	24 686	20 106	24 686	20 106
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		29 537		29 128
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		29 537		29 128
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet		6 109		5 699
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet		23 429		23 429
Total	2 244 236 443	2 271 371 068	2 244 236 443	2 271 370 659

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | Justification au premier euro

ACTION**04 – Commandement, ressources humaines et logistique**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 155 979 063 1 053 190 768	1 883 620 002 1 809 068 562	3 039 599 065 2 862 259 330	1 155 979 063 1 053 190 768	1 320 780 256 1 399 509 851	2 476 759 319 2 452 700 619
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 014 059 573 912 491 227	1 883 620 002 1 809 096 573	2 897 679 575 2 721 587 800	1 014 059 573 912 491 227	1 320 780 256 1 399 503 784	2 334 839 829 2 311 995 011
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	141 919 490 140 699 541	-28 011	141 919 490 140 671 530	141 919 490 140 699 541	6 066	141 919 490 140 705 607

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Indépendance et compétitivité	43 627 238	43 627 238	43 627 238	43 627 238
Total	43 627 238	43 627 238	43 627 238	43 627 238

Des crédits ont été transférés en 2021 depuis le programme 363 « Compétitivité » de la mission « Plan de relance » sur le programme 152, à hauteur de 43,6 M€ en AE et en CP, pour financer des dépenses relatives aux systèmes d'information et de communication (dont le dispositif NEO) et à l'aéronautique.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	1 155 979 063	1 053 190 768	1 155 979 063	1 053 190 768
Rémunérations d'activité	600 794 440	547 993 212	600 794 440	547 993 212
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	526 908 409	474 784 829	526 908 409	474 784 829
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	73 886 031	73 208 383	73 886 031	73 208 383
Cotisations et contributions sociales	553 254 883	502 368 219	553 254 883	502 368 219
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	485 484 007	435 255 043	485 484 007	435 255 043
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	67 770 876	67 113 176	67 770 876	67 113 176
Prestations sociales et allocations diverses	1 929 741	2 829 337	1 929 741	2 829 337
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 667 158	2 451 356	1 667 158	2 451 356
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	262 583	377 981	262 583	377 981
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	1 682 576 187	1 630 785 081	1 111 705 369	1 212 609 098

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 682 576 187	1 630 284 983	1 111 705 369	1 212 109 001
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 682 576 187	1 630 312 994	1 111 705 369	1 212 102 935
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet		-28 011		6 066
Subventions pour charges de service public		500 098		500 096
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique		500 098		500 096
Titre 5 : Dépenses d'investissement	191 043 815	186 095 986	194 652 348	184 577 576
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	191 043 815	184 788 981	194 652 348	183 744 760
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	191 043 815	184 788 981	194 652 348	183 744 760
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		1 307 005		832 817
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique		1 307 005		832 817
Titre 6 : Dépenses d'intervention	10 000 000	-7 812 565	14 422 539	2 323 176
Transferts aux ménages		197 046		197 046
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique		197 046		197 046
Transferts aux collectivités territoriales	10 000 000	-7 858 086	14 422 539	
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	10 000 000	-7 858 086	14 422 539	
Transferts aux autres collectivités		-151 526		2 126 130
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique		-151 526		2 126 130
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières		60		
Dotations en fonds propres		60		
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique		60		
Total	3 039 599 065	2 862 259 330	2 476 759 319	2 452 700 619

SOUS-ACTION

04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement (titre 3) regroupent le fonctionnement courant lié à l'agent, les moyens mobiles, l'équipement, les systèmes d'information et de communication, l'immobilier et les moyens lourds de projection et d'intervention. Au-delà des dépenses inéluctables (loyers, droits individuels), les dotations de fonctionnement conditionnent la capacité de la gendarmerie à répondre quotidiennement aux attentes de la population en matière de sécurité.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 634 387 442 € en AE et 1 189 872 327 € en CP. Aucune subvention pour charges de service public n'a été versée.

FONCTIONNEMENT COURANT LIÉ À L'AGENT (252,6 M€ en AE et 259,5 M€ en CP)

Le fonctionnement courant lié à l'agent résulte de l'activité quotidienne et de la gestion des unités de gendarmerie.

Dépenses de fonctionnement courant (38,9 M€ en AE et 46,4 M€ en CP)

Les dotations de fonctionnement courant regroupent notamment les postes suivants : les fournitures de bureau, la papeterie, la documentation, les consommables, la reprographie, la téléphonie, l'affranchissement, la communication, les frais de représentation et de relations publiques, la dotation de fonctionnement des unités élémentaires et les frais de santé. Par rapport à la prévision du projet annuel de performances de 42,3 M€ en AE et 48,0 M€ en CP, la dépense

s'élève à 38,9 M€ en AE et 46,4 M€ en CP. Cet écart de - 3,4 M€ en AE et - 1,6 M€ en CP s'explique principalement par une baisse tendancielle des dépenses de téléphonie fixe au profit des abonnements pour téléphone mobile.

Formation (17,0 M€ en AE et 15,4 M€ en CP)

Par rapport à la prévision du projet annuel de performances de 13,0 M€ en AE et en CP, la dépense s'élève à 17,0 M€ en AE et 15,4 M€ en CP. Par rapport au projet annuel de performances, l'exécution de +4,0 M€ en AE et +2,4 M€ en CP s'explique pour partie par le report de formations programmées en 2020 qui n'ont pu être réalisées en raison du contexte sanitaire et par la montée en puissance de la formation continue et le début du déploiement des centres régionaux d'instruction. Ce surcoût est financé par la moindre dépense sur les dépenses de fonctionnement courant ainsi que par l'utilisation des recettes non fiscales.

Déplacements (72,4 M€ en AE et 73,6 M€ en CP)

Par rapport à la prévision du projet annuel de performances de 61,8 M€ en AE et 61,4 M€ en CP, la dépense s'élève à 72,4 M€ en AE et 73,6 M€ en CP. L'écart avec la dépense, de +10,6 M€ en AE et de +12,2 M€ en CP, s'explique notamment par le surcoût engendré par les conditions d'emploi de la gendarmerie mobile et le coût lié à la sécurisation du référendum en Nouvelle Calédonie. Ce surcoût a été financé par une partie des crédits ouverts lors du schéma de fin de gestion.

Changement de résidence (39,6 M€ en AE et 39,9 M€ en CP)

Par rapport à la prévision du projet annuel de performances de 40,8 M€ en AE et en CP, la dépense s'élève à 39,6 M€ en AE et 39,9 M€ en CP. La moindre dépense, marginale, est la conséquence d'une double raison : volume du plan annuel de mutation et coût des changements de résidence.

Alimentation des forces mobiles (44,6 M€ en AE et 44,4 M€ en CP)

Cette dépense concerne le personnel de la gendarmerie mobile mis à disposition d'une autorité civile et employé hors de sa commune d'implantation pour une durée supérieure à 12 heures.

La prévision du projet annuel de performances était de 31,9 M€ en AE et en CP, l'écart de +12,7 M€ en AE et +12,5 M€ en CP s'explique, comme pour les dépenses de déplacements, par les conditions d'engagement de la gendarmerie mobile et le coût lié à la sécurisation du référendum Nouvelle Calédonie. Le surcoût a été financé par les crédits ouverts lors du schéma de fin de gestion ainsi que par l'utilisation de recettes non fiscales.

Alimentation des autres forces (39,5 M€ en AE et 39,3 M€ en CP)

Deux catégories de personnels seulement bénéficient d'une alimentation partiellement ou totalement gratuite :

- les militaires à solde mensuelle des corps de soutien de la gendarmerie placés dans l'obligation de prendre leurs repas sur place du fait des astreintes de service ;
- les gendarmes adjoints volontaires, sous forme d'une prestation en deniers.

La prévision du projet annuel de performances était de 38,0 M€ en AE et en CP. S'agissant d'une dépense liée au statut des militaires, l'écart de +1,5 M€ en AE et +1,3 M€ en CP a été financé par l'utilisation de recettes non fiscales.

Frais d'investigation, de renseignement, de protection ou d'intervention (0,5 M€ en AE et en CP)

Ce poste concerne les frais directement liés à l'enquête et non rattachés à une autre activité (déplacement,...). Comme la prévision du projet annuel de performances, la dépense s'élève à 0,5 M€ en AE et en CP.

MOYENS MOBILES (84,6 M€ en AE et 85,9 M€ en CP)

Le fonctionnement des moyens mobiles est lié à l'emploi des véhicules du parc de la gendarmerie. Il en dimensionne sa capacité d'intervention et de surveillance. La prévision du projet annuel de performances était de 74,1 M€ en AE et en CP. La consommation s'est élevée à 84,6 M€ en AE et 85,9 M€ en CP. Cette hausse de 10,5 M€ en AE et de 11,8 M€ en CP s'explique par le très fort engagement des militaires, en lien avec la crise sanitaire, ainsi que par la volonté de maintenir une très haute disponibilité des moyens mobiles. La combinaison de ces deux éléments ainsi que la hausse des coûts des carburants expliquent la surconsommation par rapport à la LFI. Les surcoûts ont été entièrement financés par la mobilisation de recettes non fiscales.

Entretien et réparation de véhicules (28,9 M€ en AE et 29,3 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performances était de 20 M€ en AE et CP. L'écart constaté de +8,9 M€ en AE et de +9,3 M€ en CP est lié à la nécessité de maintenir un très haut niveau de disponibilité du parc en lien avec la forte mobilisation des forces de l'ordre dans le contexte de la crise sanitaire.

Prestations de service (1,9 M€ en AE et 1,6 M€ en CP)

Ce poste comprend les dépenses de péage et de location de véhicules, notamment dans le cadre des enquêtes.

Carburant des véhicules (53,8 M€ en AE et 55,0 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performances était de 52,5 M€ en AE et en CP. L'écart constaté est de +1,3 M€ en AE et +2,5 M€ en CP après un rétablissement de crédits, du service des énergies opérationnelles, minorant la consommation de 7 M€. Cette hausse de la consommation est principalement liée à la hausse des coûts du carburant.

EQUIPEMENT (52,2 M€ en AE et 89,8 M€ en CP)

Composés des munitions, de l'habillement, des moyens de protection et d'intervention, ainsi que des moyens de contrôle, de surveillance et d'analyse, ces équipements sont employés quotidiennement par la gendarmerie dans le cadre de ses missions de sécurité publique, de sécurité routière et de police judiciaire. Le projet annuel de performances prévoyait 31,2 M€ en AE et 79,2 M€ en CP. Il est ainsi constaté une hausse de +20,9 M€ en AE et +10,6 M€ en CP.

Si l'écart apparaît important, il convient de préciser que la construction budgétaire du P152 prend en compte que les besoins d'équipement sont pour partie financés par les recettes non fiscales.

Achat d'armes (5,2 M€ en AE et 7,2 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performances était de 0 M€ en AE et de 1,1 M€ en CP. L'écart constaté de +5,2 M€ en AE et +6,1 M€ en CP s'explique par la nécessité de couvrir les restes à payer et d'assurer le renouvellement des armements des unités de police judiciaire, d'adapter l'équipement des unités d'intervention et d'assurer le renouvellement de petits équipements (étui, batteries, chargeurs, pièces détachées, monoculaires...).

Achat de munitions (13,5 M€ en AE et 9,4 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performances était de 8,4 M€ en AE et en 16,8 M€ en CP. L'écart constaté est de +5,1 M€ en AE et -7,4 M€ en CP. La hausse sur le niveau d'engagement s'explique par la nécessité de constituer des stocks à envoyer dans l'optique de référendum de fin d'année 2021 en Nouvelle-Calédonie. Concernant les paiements, le delta s'explique par un reste à payer plus faible qu'anticipé ainsi que par les délais de réception des cartouches 9 mm et 5,56 mm.

Achat, location et entretien de matériels (25,8 M€ en AE et 28,7 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performances était de 15 M€ en AE et en CP. L'écart constaté est de +10,8 M€ en AE et +13,6 M€ en CP. Comme évoqué précédemment, la majorité des dépenses liées à l'achat de petit équipement s'effectue grâce à l'utilisation de recettes non fiscales.

Dépenses d'habillement (-4,2 M€ en AE et 29,9 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performances était de 0 M€ en AE et 33,1 M€ en CP. L'écart constaté en AE et en CP s'explique par la révision, à la baisse, du plan de facturation du marché habillement. La consommation négative d'AE s'explique par le fait que les recyclages (REJB) ont été plus importants que les engagements.

Moyens de protection et d'intervention (7,9 M€ en AE et 10,5 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performances était de 3,2 M€ en AE et 8,6 M€ en CP. L'écart entre la LFI et l'exécution s'explique notamment par le durcissement des moyens de protection destinés aux gendarmes ainsi que, encore une fois, par le fait que les dépenses d'équipement sont pour partie financées par le recours aux recettes non fiscales.

Dépenses pour la PTS (3,9 M€ en AE et 4,1 M€ en CP)

Ce poste couvre les dépenses d'acquisition des kits salivaires ADN, de maintenance des outils d'analyse, d'externalisation des examens, d'acquisition des consommables et d'entretien de matériel de laboratoires pour les investigations du PJGN. La prévision du projet annuel de performances était de 4,6 M€ en AE et CP.

SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (74,7 M€ en AE et 49,0 M€ en CP)

L'acquisition, le fonctionnement et la maintenance des moyens informatiques et de communication contribuent à la coordination des unités et à l'exploitation d'applications métier. La prévision du projet annuel de performances était de 52,7 M€ en AE et de 25,6 M€ en CP.

L'écart (22 M€ en AE et 23,4 M€ en CP) s'explique principalement par le transfert sur le P152 des crédits plan de relance du P363 concernant la mesure « informatique – préparation de l'avenir » (17,4 M€) et la mesure NEOGEND (3,8 M€), complété de manière résiduelle par le recours aux recettes non fiscales.

Telecom T3 (51,3 M€ en AE et 22,3 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performances était de 50,0 M€ en AE et 19,9 M€ en CP. L'écart constaté de +1,3 M€ en AE s'explique par la nécessité de couvrir les engagements relatifs au déploiement de NEO (location des terminaux numériques et abonnements nomades). Il peut être noté que le marché de location des terminaux numériques a été renouvelé en 2021.

Informatique T3 (5,1 M€ en AE et 6,0 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performances était de 0 M€ en AE et 0,5 M€ en CP, la dépense s'élève à 5,1 M€ en AE et 6,0 M€ en CP. Cet écart est lié à l'exécution sur le P152 de crédits du plan de relance permettant de répondre notamment aux besoins de renouvellement des cartes professionnelles, du maintien en condition opérationnelle des systèmes informatiques et des réseaux.

Applications T3 (1,6 M€ en AE et 1,2 M€ en CP)

Ce poste recouvre les concessions, brevets et licences liés aux applications utilisées. Par rapport à la prévision du projet annuel de performances de 0 M€ en AE et en CP, la dépense s'élève à 1,6 M€ en AE et 1,2 M€ en CP. Cet écart est lié à l'exécution sur le P152 de crédits du plan de relance.

Maintenance applicative T3 (0,3 M€ en AE et en CP)

La prévision du projet annuel de performances était de 0 M€ en AE et en CP. L'écart de +0,3 M€ en AE et en CP s'explique par les besoins liés à la maintenance externalisée d'applications.

Informatique individuelle T3 (16,4 M€ en AE et 19,1 M€ en CP)

Ces crédits sont destinés à l'acquisition de postes informatiques et de périphériques. La prévision du projet annuel de performances était de 2,7 M€ en AE et 5,1 M€ en CP. L'écart de +13,7 M€ en AE et +14,0 M€ en CP s'explique principalement par l'achat en grand nombre d'ordinateurs portables de type Ubiquity permettant aux gendarmes de réaliser des actes de procédure en dehors de la brigade ainsi que par l'exécution de crédits du plan de relance.

IMMOBILIER (890,1 M€ en AE et 672,0 M€ en CP)

Directement liées au maillage territorial et à la permanence de son action sur 96 % du territoire, les dotations relatives à l'immobilier représentent environ 56 % du budget de fonctionnement de la gendarmerie.

Loyers de droit commun (753,2 M€ en AE et 525,3 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performances était de 878,2 M€ en AE et de 525,7 M€ en CP. L'écart en AE (-125 M€) résulte d'un engagement plus faible que prévu sur les baux. L'écart en CP n'est pas significatif.

Gestion du parc (54,0 M€ en AE et 52,0 M€ en CP)

Cette dépense couvre l'entretien du casernement (réfections, entretien léger des locaux, mise en peinture, plomberie, etc.), ainsi que le nettoyage et l'entretien ménager. La prévision du projet annuel de performances était de 20,0 M€ en AE et 18,2 M€ en CP. L'écart de +34 M€ en AE et +33,8 M€ en CP s'explique par un redéploiement depuis les crédits prévus pour les frais de fonctionnement et de financement des opérations immobilières PPP (17,1 M€ en AE

et 19,4 M€ en CP), des subventions au bénéfice des collectivités territoriales (en 10 M€ en AE et 14,4 M€ en CP). En effet ces dépenses ont été réalisées sur les crédits du P363 (plan de relance). Le complément de 6,9 M€ en AE est financé par le recours aux recettes non fiscales.

Energie et fluides (82,9 M€ en AE et 94,6 M€ en CP)

Cette sous-unité de budgétisation intègre les dépenses d'eau, d'électricité, de gaz, de fuel domestique, les charges d'occupation et les taxes. La prévision du projet annuel de performances était de 234,3 M€ en AE et 82,7 M€ en CP. L'écart en AE (-151,4 M€) s'explique notamment par la non mise en œuvre de la réforme envisagée d'engagement pluriannuel des contrats (eau, énergie...). Quant aux CP (+11,9 M€) l'écart est la conséquence d'une hausse constante des coûts et d'un rattrapage de régularisation des charges d'occupation des logements CLNAS en faveur des militaires. Ces dépenses supplémentaires ont été financées grâce au recours aux recettes non fiscales.

Opérations immobilières PPP – fonctionnement et financement (0 M€ en AE et en CP)

La prévision du projet annuel de performances prévoyait une consommation de 17,1 M€ en AE et 19,4 M€ en CP. L'écart s'explique par le fait que ces dépenses ont été exécutées sur le plan de relance (P363).

CONTRIBUTIONS A DIVERS ORGANISMES (0,9 M€ en AE et 1,1 M€ en CP)

Les principales subventions et contributions aux opérateurs se déclinent de la manière suivante :

- 0,76 M€ ont été versés aux cercles mixtes de la gendarmerie pour répondre aux difficultés rencontrées par ces organismes dans le contexte de crise sanitaire ;
- 0,16 M€ en AE et en CP de reversement aux partenaires européens d'une quote-part des financements obtenus ;
- 0,18 M€ en AE et en CP pour financer le fonctionnement du numéro téléphonique d'urgence destiné aux personnes sourdes et malentendantes (centre national relais 114).

MOYENS LOURDS DE PROJECTION ET D'INTERVENTION (279,2 M€ en AE et 32,6 M€ en CP)

Carburant des hélicoptères (2,9 M€ en AE et en CP)

La dépense de carburant des hélicoptères s'élève à 2,9 M€ en AE et en CP pour une prévision en projet annuel de performances de 2,8 M€ en AE et en CP.

Maintien en condition opérationnelle aéronautique (276,3 M€ en AE et 29,7 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performances était de 96,1 M€ en AE et 2,7 M€ en CP. L'écart s'explique par le transfert des crédits plan de relance de la mesure MCO aéronautique (22,5 M€ en AE et CP) sur le P152. Le renchérissement de la prestation de MCO aéronautique du fait de la réévaluation des coûts (2,2 M€) par la direction de la maintenance aéronautique du ministère des Armées a été financé par redéploiement depuis les dépenses d'acquisition de véhicules. Le besoin complémentaire de 155,5 M€ d'AE lié à l'engagement des marchés de MCO pour les H160 a été financé par redéploiement depuis les activités de loyers et d'énergie/fluides.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement concernent principalement les moyens mobiles et l'immobilier. Elles s'élèvent à 183 753 462 € en AE et 209 985 207 € en CP.

MOYENS MOBILES (86,3 M€ en AE et 94,2 M€ en CP)

Acquisition de véhicules (86,3 M€ en AE et 94,2 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performances était de 97,8 M€ en AE et 101,6 M€ en CP. L'écart par rapport à la prévision (-11,4 M€ en AE et -7,4 M€ en CP) est lié au retard pris concernant le programme véhicules de maintien de l'ordre.

EQUIPEMENT (3,1 M€ en AE et 2,4 M€ en CP)

Cette dépense correspond à l'achat de matériels lourds (2,5 M€ en AE et 1,9 M€ en CP) et de matériels de police technique et scientifique (0,7 M€ en AE et 0,5 M€ en CP). Par rapport à la prévision (0 M€ en AE et 0,2 M€ en CP), le besoin complémentaire a été financé par redéploiement depuis les dépenses d'acquisition de véhicules (3,1 M€ en AE et 2,2 M€ en CP).

SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (0,8 M€ en AE et 2,8 M€ en CP)

Par rapport à une prévision à 0, le besoin complémentaire a été financé par redéploiement depuis les dépenses d'acquisition de véhicules (0,8 M€ en AE et 2,8 M€ en CP).

IMMOBILIER (90,4 M€ en AE et 109,3 M€ en CP)

L'écart entre la prévision et la réalisation de dépenses d'investissement en immobilier de -4,9 M€ en AE et de +16 M€ en CP. Ce besoin complémentaire de 16 M€ a été financé pour partie par des recettes non fiscales (12 M€ en CP) et par un redéploiement de crédits depuis les dépenses liées à l'acquisition de moyens blindés (5 M€ en CP).

Acquisitions et constructions immobilières (39,9 M€ en AE et 46,1 M€ en CP)

39,9 M€ en AE et 46,1 M€ en CP ont été consacrés au financement des opérations du plan de réhabilitation d'urgence du parc immobilier de la gendarmerie, pour une prévision en projet annuel de performances de 0 M€ en AE et 37,2 M€ en CP.

Maintenance – réhabilitation (50,5 M€ en AE et 63,1 M€ en CP)

50,5 M€ en AE et 63,1 M€ en CP ont été consacrés à la maintenance lourde immobilière pour la réhabilitation et la restructuration des casernes de gendarmerie par rapport au projet annuel de performance (-44,8 M€ en AE et +15,8 M€ en CP).

Opérations immobilières PPP – Investissement (0 M€ en CP)

L'exécution liée à l'investissement des opérations de PPP de la gendarmerie a été réalisée sur le P363. La moindre exécution par rapport à la prévision (- 9M€ en CP) est donc le résultat d'une bascule de l'exécution sur un autre programme budgétaire.

MOYENS LOURDS DE PROJECTION ET D'INTERVENTION (3,1 M€ en AE et 1,3 en CP)Acquisition de moyens blindés (2,1 M€ en AE et 1,0 M€ en CP)

Par rapport à une prévision dans le projet annuel de performances à hauteur de 5 en AE M€ et 6 M€ en CP. Cette consommation s'explique par le rythme du programme véhicules blindés.

Acquisition hélicoptères et accessoires (1,1 M€ en AE et 0,3 M€ en CP)

Cette consommation s'explique par l'acquisition de véhicules dronistes et de logiciels de traitement de l'information des caméras embarqués.

DEPENSES D'INTERVENTION

Ces dépenses s'élèvent à -8,7 M€ en AE et 0 M€ en CP pour une prévision de consommation de 10 M€ en AE et 14,4 M€ en CP. L'écart s'explique par une exécution des dépenses sur le P363. La consommation négative s'explique par des recyclages d'engagements juridiques basculés.

ACTION**05 – Exercice des missions militaires**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
05 – Exercice des missions militaires	158 900 785		158 900 785	158 900 785		158 900 785
	146 647 654		146 647 654	146 647 654		146 647 654
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	157 777 243		157 777 243	157 777 243		157 777 243
	146 647 654		146 647 654	146 647 654		146 647 654
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 123 542		1 123 542	1 123 542		1 123 542
			0			0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	158 900 785	146 647 654	158 900 785	146 647 654
Rémunérations d'activité	81 992 168	73 650 292	81 992 168	73 650 292
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	81 412 425	73 650 292	81 412 425	73 650 292
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	579 743		579 743	
Cotisations et contributions sociales	76 534 158	72 784 172	76 534 158	72 784 172
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	75 993 007	72 784 172	75 993 007	72 784 172
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	541 151		541 151	
Prestations sociales et allocations diverses	374 459	213 191	374 459	213 191
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	371 811	213 191	371 811	213 191
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	2 648		2 648	
Total	158 900 785	146 647 654	158 900 785	146 647 654